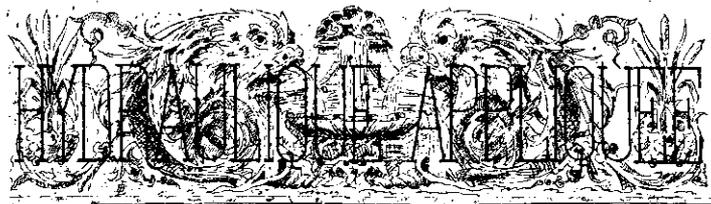


# LA CONSTRUCTION LYONNAISE

Journal bi-mensuel

ARCHITECTURE — GÉNIE CIVIL — TRAVAUX PUBLICS

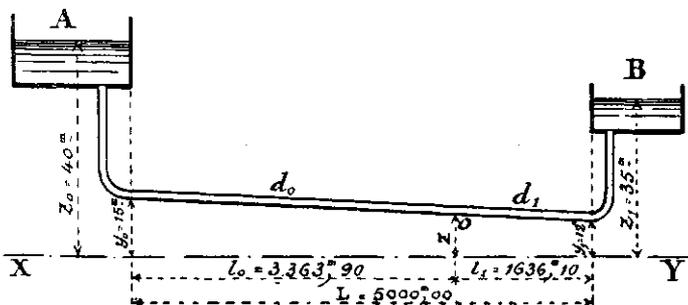


## ÉCOULEMENT DES LIQUIDES DANS LES TUYAUX DE CONDUITE

— SUITE —

Nous étudierons encore le problème suivant :

Une conduite rectiligne est alimentée par deux réservoirs A et B à niveaux constants ; on fait une prise d'eau en un point O de cette conduite qu'il s'agit de déterminer de telle sorte que la hauteur piéométrique ou pression en ce point ait une valeur donnée et que les débits des réservoirs soient dans un rapport également fixé par les conditions du problème.



Ainsi qu'on le voit sur la figure ci contre, les hauteurs des réservoirs au dessus du niveau de comparaison X Y sont différentes et, s'il n'y avait pas de débit, il est évident qu'en vertu de la loi des vases communicants, les niveaux de l'eau dans les deux réservoirs tendraient à se placer dans le même plan horizontal, autrement dit, le réservoir A se viderait dans le réservoir inférieur B.

Si, comme nous l'avons admis, les niveaux A et B restent constants, c'est que la pression supérieure due au réservoir A est en partie absorbée par la perte de charge due au débit de l'eau dans le tronçon de gauche de longueur  $l_0$ , perte qui doit être évidemment plus grande que dans le tronçon de longueur  $l_1$  pour que l'équilibre puisse avoir lieu.

Si l'on plaçait au point O envisagé un tube piéométrique, l'eau s'y élèverait à une certaine hauteur  $h$ , qui mesurerait justement la pression intérieure en ce point ; il est non moins évident que cette colonne d'eau ferait équilibre à gauche à la pression du réservoir A, à droite à celle du réservoir B s'il n'y avait pas à tenir compte des différences de niveau Z,  $Z_0$  et  $Z_1$ , des pertes de charge dues au frottement et des hauteurs génératrices des vitesses de l'eau  $u_0$  et  $u_1$  dans les deux tronçons  $l_0$  et  $l_1$ .

Si, pour simplifier, nous supposons que les extrémités des conduites sont convenablement ajustées sur les réservoirs, de manière à n'entraîner qu'une perte de charge négligeable au départ, et si nous remarquons que les charges diverses énumérées ci-dessus ne sont que les fractions successives de la hauteur de charge Z, du

côté de A ou  $Z_1$  du côté de B, nous pouvons écrire les deux relations ci-après :

$$Z_0 = Z + \frac{u_0^2}{2g} + \frac{4 l_0}{d_0} \times (a.u_0 + b.u_0^2) + h$$

d'où :

$$h = Z_0 - Z - \frac{u_0^2}{2g} - \frac{4 l_0}{d_0} \times (a.u_0 + b.u_0^2)$$

et d'autre part :

$$Z_1 = Z + \frac{u_1^2}{2g} + \frac{4 l_1}{d_1} \times (a.u_1 + b.u_1^2) + h$$

d'où :

$$h = Z_1 - Z - \frac{u_1^2}{2g} - \frac{4 l_1}{d_1} \times (a.u_1 + b.u_1^2).$$

Puisque ces deux valeurs de  $h$  expriment chacune la pression en O qui ne peut être qu'une, elles doivent être nécessairement égales. Donc :

$$\begin{aligned} Z_0 - \frac{u_0^2}{2g} - \frac{4 l_0}{d_0} \times (a.u_0 + b.u_0^2) \\ = Z_1 - \frac{u_1^2}{2g} - \frac{4 l_1}{d_1} \times (a.u_1 + b.u_1^2) \end{aligned}$$

car Z disparaît comme étant commun aux deux membres.

Cette relation peut s'écrire :

$$\begin{aligned} Z_0 - Z_1 - \frac{u_0^2}{2g} + \frac{u_1^2}{2g} - \frac{4 l_0}{d_0} \times (a.u_0 + b.u_0^2) \\ + \frac{4 l_1}{d_1} \times (a.u_1 + b.u_1^2) = 0 \end{aligned}$$

Mais les deux termes  $\frac{u_1^2}{2g} - \frac{u_0^2}{2g}$  étant peu différents l'un de l'autre, se compensent presque exactement et peuvent être négligés, de sorte que l'on écrira finalement :

$$\begin{aligned} Z_0 - Z_1 - \frac{4 l_0}{d_0} \times (a.u_0 + b.u_0^2) \\ + \frac{4 l_1}{d_1} \times (a.u_1 + b.u_1^2) = 0 \end{aligned}$$

Désignant par L la longueur totale de la conduite, on a :

$$l_1 = L - l_0.$$

D'autre part, les vitesses dans les deux tronçons seraient inversement proportionnelles aux sections et par suite aux carrés des diamètres, pour un même débit et l'on aurait dans ce cas :

$$\frac{u_1}{u_0} = \frac{d_0^2}{d_1^2}$$

ou :

$$u_1 = u_0 \times \frac{d_0^2}{d_1^2}$$

Si les débits au lieu d'être égaux, c'est-à-dire dans le rapport un, sont dans un rapport quelconque,  $\frac{1}{3}$ ,  $\frac{1}{4}$  par exemple, la vitesse  $u_1$  ne sera que le  $\frac{1}{3}$  ou le  $\frac{1}{4}$  de la précédente, c'est-à-dire qu'il faudra multiplier la valeur de  $u_1$  par le rapport du débit  $Q_1$  au débit  $Q_0$ .

Désignons d'une façon générale ce rapport par K, soit :

$$\frac{Q_1}{Q_0} = K$$

On aura généralement :

$$u_1 = K \times u_0 \times \frac{d_0^2}{d_1^2}$$

Et comme les rapports  $K$  et  $\frac{d_0^2}{d_1^2}$  sont donnés, on pourra poser pour simplifier l'écriture :

$$V = K \times \frac{d_0^2}{d_1^2}$$

d'où finalement :  $u_1 = V \times u_0$

en remplaçant  $l_1$  et  $u_1$  par les valeurs ainsi déterminées dans la relation précédente, il vient :

$$Z_0 - Z_1 - \frac{4 l_0}{d_0} \times (a u_0 + b u_0^2) + 4 \times \frac{L - l_0}{d_1} \times V \times (a u_0 + b V u_0^2) = 0.$$

Cette formule contient encore deux quantités inconnues  $l_0$  et  $u_0$ , mais la première valeur de  $h$  établie au début nous donne entre ces deux quantités une seconde relation que nous pouvons d'ailleurs simplifier en négligeant le terme  $\frac{u_0^2}{2g}$  toujours relativement faible ; cette expression devient alors :

$$\frac{4 l_0}{d_0} \times (a u_0 + b u_0^2) = Z_0 - h - Z_1.$$

la valeur de  $Z$  n'est pas donnée, mais il est facile de l'obtenir en remarquant que la pente  $P$  par mètre de la conduite est égale à la différence des niveaux  $y_0$  et  $y_1$  des extrémités du tuyau, divisée par la longueur totale de celui-ci ; soit :

$$P = \frac{y_0 - y_1}{L}$$

La cote du point  $O$  sera donc :

$$Z = y_0 - \frac{y_0 - y_1}{L} \times l_0 = y_0 - P \times l_0.$$

Portant cette valeur dans l'expression précédente, on a, tous calculs et réductions effectués :

$$l_0 = \frac{d_0 \times (h + y_0 - Z_0)}{P d_0 - 4 (a u_0 + b u_0^2)} = \frac{M}{P d_0 - 4 (a u_0 + b u_0^2)}$$

en posant, pour simplifier l'écriture :

$$M = d_0 \times (h + y_0 - Z_0)$$

quantité entièrement connue.

Si l'on remplace  $l_0$  par cette expression dans la formule générale, celle-ci ne contiendra plus que l'inconnue  $u_0$ , dont on pourra alors calculer la valeur par approximations successives.

D'un autre côté, on voit que la substitution de cette expression de  $l_0$  donnerait lieu à une formule très complexe et d'un calcul très laborieux. Pour faciliter les opérations, nous commencerons donc par négliger le terme  $a u_0$  devant  $b u_0^2$ , ce qui est d'ailleurs très légitime dans le cas où la vitesse  $u_0$  est voisine d'un mètre et surtout quand elle dépasse cette valeur <sup>1</sup>.

La formule simplifiée deviendra alors :

$$Z_0 - Z_1 - \frac{4 l_0}{d_0} \times b u_0^2 - \frac{4 l_0}{d_1} \times V^2 \times b u_0^2 + \frac{4 L}{d_1} \times V^2 \times b u_0^2 = 0$$

Elle peut d'ailleurs se mettre sous la forme :

$$Z_0 - Z_1 - 4 b u_0^2 \times \left( \frac{1}{d_0} + \frac{V^2}{d_1} \right) \times l_0 + \frac{4 L}{d_1} \times V^2 \times b u_0^2 = 0$$

De même la valeur de  $l_0$  se simplifie et devient :

$$l_0 = \frac{M}{P d_0 - 4 b u_0^2}$$

Nous pouvons écrire la formule générale ainsi :

$$4 b u_0^2 \times \left( \frac{1}{d_0} + \frac{V^2}{d_1} \right) \times \frac{M}{P d_0 - 4 b u_0^2} = (Z_0 - Z_1) + \frac{4 L}{d_1} \times V^2 \times b u_0^2$$

En réduisant au même dénominateur et faisant passer dans le second membre tous les termes et facteurs à l'exception du terme  $u_0^2$ , on obtient, tous calculs faits :

$$u_0^2 = \frac{(P d_0 - 4 b u_0^2) \times d_0 \times (Z_0 - Z_1) \times d_1 + 4 L V^2 b u_0^2}{4 b_1 M \times (d_1 + d_0 V^2)}$$

Cette formule est ainsi disposée pour effectuer les opérations par approximations successives ; on donnera dans le second membre une valeur arbitraire à  $u_0$ , soit l'unité, par exemple, et l'on calculera la valeur de ce second membre ; le résultat fournira une première valeur approximative de  $u_0^2$  ; on en prendra la racine carrée que l'on portera de nouveau dans le second membre, et ainsi de suite jusqu'à ce que le résultat soit suffisamment rapproché de la valeur admise en dernier lieu pour le calcul du second membre.

Dans le prochain article nous ferons les applications numériques de cette formule.

(A suivre.)

DYNAMIDOR.

## LE QUARTIER SAINT-NIZIER

### ET L'AMÉLIORATION DU CENTRE DE LA VILLE

Un de nos confrères de la presse lyonnaise, *l'Express de Lyon*, a inséré récemment une intéressante lettre d'un de ses lecteurs à propos de l'amélioration du quartier Saint-Nizier.

Sans partager entièrement toutes les idées émises par le correspondant de notre confrère, il nous semble que son programme et ses observations méritent un très sérieux examen.

Voici d'ailleurs le texte de ladite lettre :

Au moment où la seconde enquête sur le projet de transformation du quartier Saint Paul touche à sa fin, je crois devoir insister de nouveau sur l'article que je vous avais envoyé lors de la première enquête, et que vous avez bien voulu insérer dans le numéro du 13 juin de l'année dernière.

Je demandais que les plans soumis à l'enquête fussent complétés par l'expropriation des maisons qui masquent, sur la rive droite, le temple des protestants, et sur la rive gauche, l'église Saint-Nizier. J'ajoutais que ces démolitions rendraient bien plus évidente la nécessité de la reconstruction du pont du Change dans l'axe des monuments susdits.

La nouvelle avenue projetée, allant de la place du Change à la gare Saint-Paul, ne fait pas obstacle à l'adjonction que l'on pourrait faire de l'expropriation que j'indique.

Néanmoins, il ne faudrait pas laisser échapper l'occasion qui se présente, car l'expropriation des vieilles maisons sur les deux rives de la Saône n'augmenterait pas de beaucoup la dépense totale et la plus-value que prendront certainement les immeubles du quartier après l'exécution des travaux projetés occasionnerait au contraire une dépense plus importante pour l'expropriation des vieux immeubles qui masquent encore la perspective des deux monuments. Il y aurait une autre observation à faire.

Dans la partie ancienne de la ville, les monuments publics étaient entourés autrefois de constructions qui en compromettaient la bonne conservation. Tels, entre autres, l'Hôtel de Ville et actuellement le Palais des Arts, l'église Saint-Nizier, etc.

A Paris, et dans beaucoup de villes de province, on a eu le soin d'isoler les édifices publics, et même de les entourer de squares, où la verdure et les fleurs les encadrent et les font mieux valoir.

N'eût-il pas été désirable, par exemple, de voir une rue dans l'axe de l'église Saint-Polycarpe, aboutissant aux Terreaux, par la rue Romarin ? De même pour l'église Saint-Pierre, qui dégagerait ainsi le Palais des Arts.

L'église Saint Bonaventure, dont la restauration ne pourra être indéfiniment ajournée, ne fait-elle pas entrevoir déjà le bon résultat obtenu ?

Il serait désirable de voir adopter aussi l'expropriation des maisons qui masquent l'église Saint-Paul. Ne pourrait-elle pas être comprise dans le projet d'embellissement du quartier, après une enquête supplémentaire ?

Je ne doute pas que, si les idées que je viens d'émettre étaient soumises

<sup>1</sup> Voir *la Construction lyonnaise* du 16 février 1898.

à l'appréciation de la Commission du Vieux Lyon, celle-ci ne donne un avis favorable.

Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur en chef, etc.

PIERRE DE COUZON.

Evidemment, la réalisation complète de ce programme embellirait beaucoup les quartiers précités, et, si ce n'était la dépense relativement grande qu'il faudrait faire, eu égard aux résultats réels d'une telle transformation, on pourrait considérer le projet comme parfaitement exécutable dans un avenir prochain.

Mais, pour ne parler que des principales propositions émises dans cette lettre, il nous semble que l'on ne peut songer, maintenant, à reconstruire le pont Nemours qui est en excellent état et qui suffit largement aux exigences actuelles.

D'autre part, en ce qui concerne les modifications demandées pour les quartiers Saint-Nizier et Saint-Paul, nous estimons que les expropriations qu'occasionnerait la rectification des places Saint Paul et du Change n'aurait aucune utilité pratique si l'opération se bornait à ces nouveaux alignements. Ces places resteraient désertes comme auparavant, et les nouveaux dégagements ainsi créés n'apporteraient aucune amélioration appréciable pour la circulation publique.

Il faudrait compléter l'idée de notre compatriote pour rendre ces transformations vraiment utiles, dégager convenablement les édifices dont il parle et créer une nouvelle voie de circulation entre le Rhône et la Saône pour suppléer aux autres artères devenues insuffisantes.

Or, cette nouvelle voie se trouverait fort bien placée dans le voisinage immédiat de l'église Saint-Nizier et pourrait être dans l'alignement de l'un des côtés de la place de ce nom qui serait élargie et prolongée jusqu'au quai pour donner un facile accès sur le débouché est du pont Nemours.

Pour obtenir ce résultat, une première solution se présente, c'est d'élargir la rue Gentil du côté nord, de la prolonger jusqu'à la place d'Albon en supprimant la rue de la Fromagerie et en rectifiant la place Saint-Nizier au nord et au sud par la suppression de certains immeubles. On serait également conduit à démolir des immeubles de la rue Mercière et du quai Saint-Antoine pour rectifier la place d'Albon.

L'élargissement de la rue Gentil se ferait par voie d'alignements successifs dans la partie comprise entre les rues de l'Hôtel-de-Ville et de la Bourse. De cette dernière au quai de Retz, le nouvel alignement s'obtiendrait en empiétant sur le vieux local de la bibliothèque municipale, ce qui serait très réalisable puisque le lycée actuel devra être transformé et dédoublé et la bibliothèque transportée dans une nouvelle demeure. Seule, la partie comprise entre la rue de l'Hôtel-de-Ville et la place d'Albon pourrait être immédiatement faite, ainsi que le nouvel alignement sud des places Saint-Nizier et d'Albon.

Comme, d'autre part, il faut prévoir le remplacement de la passerelle du Collège par un pont d'une largeur suffisante donnant passage à tous les véhicules, on ferait cette reconstruction dans l'axe de la rue Gentil.

De la sorte, on aurait transversalement une nouvelle et large communication directe entre la gare Saint-Paul, les quartiers de la rive droite de la Saône et les Brotteaux en passant par le centre de la Ville.

Cependant, nous avouons que cette première solution ne nous satisfait pas complètement. Il ne serait pas possible, en effet, d'établir en ligne droite la rue Gentil élargie, elle aurait forcément deux ou trois alignements, assez peu différents, il est vrai, mais qui produiraient un effet disgracieux; en outre, il y aurait un délaissé assez important sur le côté sud de cette rue dans la portion comprise entre les rues de la République et de l'Hôtel-de-Ville. Enfin, le futur pont du Collège ne partagerait pas assez

bien la distance entre les ports Morand et Lafayette, il serait beaucoup trop près du dernier.

Donc, étant donné que, pour réaliser cette première solution, il faudrait engager une dépense relativement très forte sans satisfaire complètement à tous les desiderata exprimés, ne serait-il pas préférable de prévoir un projet plus radical et plus efficace pour améliorer le centre de la ville et créer la nouvelle et large artère transversale, dont la nécessité se fera de plus en plus sentir par suite de l'extension continue de la circulation publique dans notre ville, tramways, voitures, automobiles, bicyclettes ou autres véhicules, artère qui reliait directement les rives de nos fleuves!

A notre avis, c'est ainsi qu'il faut envisager la question, et, dans cet ordre d'idées, il serait possible de reprendre le projet que nous avons déjà indiqué dans ses grandes lignes il y a quelques années. Voici ce qu'on pourrait faire :

On créerait une rue de 18 mètres de largeur reliant en ligne droite les débouchés actuels du pont de Nemours et de la passerelle du Collège.

Le lycée serait définitivement transporté ailleurs, mais il resterait une masse importante de ce bâtiment, en façade sur le côté nord de la nouvelle rue, qui pourrait être transformé entièrement pour être utilisé au mieux.

La rue ainsi projetée supprimerait les rues Neuve et de la Fromagerie, dégagerait le côté nord de l'église Saint-Nizier et rectifierait les places Saint-Nizier et d'Albon.

Tous les immeubles en bordure sur le côté nord de la rue Neuve seraient conservés, car ils resteraient très sensiblement sur l'alignement que nous prévoyons pour la nouvelle artère. Les légères rectifications définitives se feraient dans l'avenir au fur et à mesure des reconstructions.

En résumé, ce projet ne serait guère plus coûteux que l'autre solution et il serait bien plus satisfaisant sous tous les rapports.

Nous donnerons d'ailleurs plus de détails dans un prochain numéro.

D. C.

## LES TRAMWAYS DE LYON

— SUITE —

Le type de voiture que nous présentons a pour objet de démontrer qu'il est possible de conserver les deux classes de voyageurs tout en les isolant et en les rendant complètement indépendantes.

Chaque compartiment est entièrement fermé, afin d'enlever au véhicule l'aspect de fourgon que donne aux voitures actuelles de la Compagnie cet assemblage de bâches et de glaces mobiles dont l'effet est loin d'être heureux. De cet exemple on peut retenir une chose : c'est la nécessité d'avoir une voiture entièrement close.

Cela est d'autant plus nécessaire que, comme nous le disions précédemment, avec la traction électrique, la majeure partie des places doit comprendre des places assises, afin d'éviter le bouscullement qui se produit à l'arrêt brusque.

La longueur de la voiture peut atteindre 9 mètres et cette dimension permet de recevoir un nombre de voyageurs presque équivalent à celui des voitures actuelles. La proportion entre les places assises et les places debout est sensiblement augmentée, bien que la surface occupée par une personne assise soit supérieure à celle nécessaire à une personne debout.

L'extrémité de chaque compartiment conserve une plate-forme, mais de dimension restreinte; elle sera occupée en avant par le wattman ou cocher électricien pour la manœuvre de ses appareils et sera close sur le devant par des glaces fixes tandis que les côtés resteront ouverts. L'accès y sera donné par un marchepied d'un seul côté. A l'arrière, la plate-forme symétrique sera réservée aux agents de la Compagnie qui sont transportés gratuitement et dont le conducteur de la voiture ne contrôle pas le passage.

Les voyageurs auront accès dans la voiture par une plate-forme ménagée au centre de la voiture où se tiendra le conducteur, ils pourront facilement accéder à la place qu'ils désirent occuper sans avoir à franchir une distance trop grande et sans passer pour cela par plusieurs compartiments. Cette disposition facilitera le service du conducteur dans ses rapports avec les voyageurs.

La première classe comprendra onze places assises, mais cette quantité pourra être diminuée si le nombre de voyageurs fréquentant cette classe n'était pas suffisant pour la justifier. Cette suppression permettrait d'augmenter le nombre de places de la deuxième classe, qui termine ce premier compartiment.

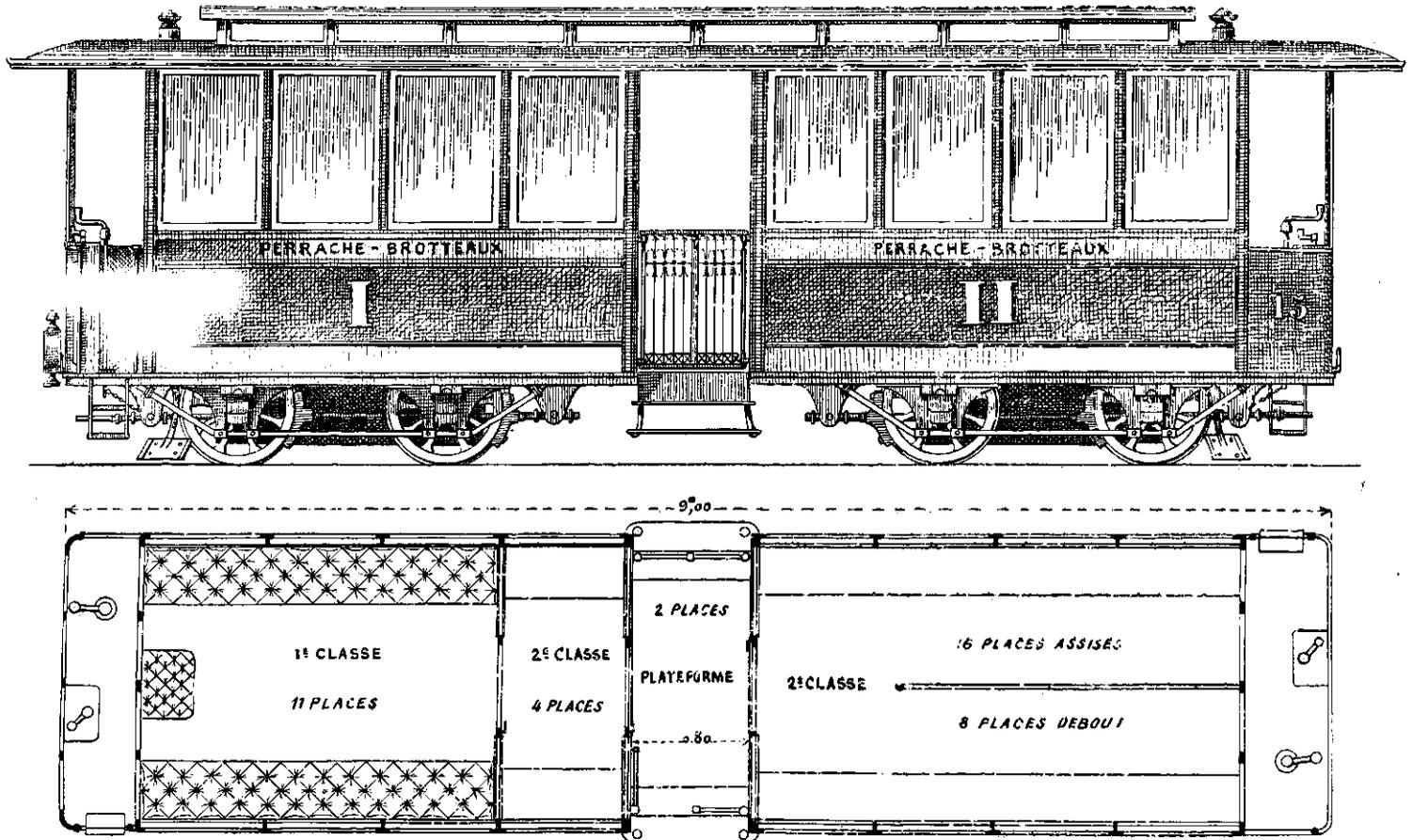
Le deuxième compartiment contiendrait seize places assises sur les côtés et huit places dans le milieu pour les voyageurs debout;

mettrait ainsi de franchir des courbes d'un rayon minimum de 16 mètres, alors qu'il est de 25 mètres avec le système actuel; il éviterait surtout l'oscillation longitudinale sur les croisements de voie.

La disposition que nous proposons réunit de réels avantages et serait certainement bien accueillie par le public: nous donnerons encore une variante comme complément de cette étude.

Le modèle de voiture que nous présentons était déjà à la gravure, quand, il y a quelques jours, le *Salut Public* publia un article relatif au même objet, accompagné d'un schéma de voiture proposé comme réalisant la solution idéale de la question.

Bien que le projet de notre confrère constitue une amélioration sur l'état actuel, il ne paraît pas répondre à tous les désidés-



PROJET DE VOITURE DE TRAMWAY ÉLECTRIQUE

une barre placée dans l'axe servirait d'appui à ces derniers. Ce grand compartiment de deuxième classe pourrait recevoir les fumeurs et autres voyageurs porteurs de colis variés. En hiver, l'aération des compartiments serait assurée par les vasistas supérieurs. Pendant la saison tempérée, les glaces latérales de chaque compartiment seraient abaissées; il n'y aurait pas à craindre l'inconvénient des courants d'air violents parce que les glaces placées aux extrémités de la voiture resteraient toujours fermées.

La disposition des portes indiquée dans notre dessin avec un seul panneau glissant sur des galets pourrait être adoptée avec deux vantaux mobiles s'ouvrant sur la plate-forme centrale et se fermeraient automatiquement.

Nous dirons quelques mots seulement de la charpente de cette voiture, laissant à de plus autorisés le soin d'une étude approfondie. Les poutres du bâti peuvent être coudées au centre pour faciliter la pose des marches sans compromettre sa solidité. Le système des chariots accouplés montés sur bogie peut très bien s'appliquer à la traction électrique, puisqu'il est employé dans les chemins de fer pour les voitures et même pour les locomotives; il per-

rata, il ne résout qu'en partie les difficultés dont le public se plaint à juste titre.

Nous remarquons d'abord la division dyssymétrique qui donnerait à la voiture un aspect peu favorable, et la guérite du wattman formerait aux extrémités deux avant-becs certainement très disgracieux. Les trois compartiments égaux ayant pour résultat de caser les places debout dans le centre, il n'y aurait de favorisés que les voyageurs de la 1<sup>re</sup> classe qui pénètrent par le couloir sans avoir à se frayer un passage parmi les voyageurs debout; mais par contre cette difficulté serait augmentée pour ceux de la 2<sup>e</sup> classe voulant gagner les places assises. Enfin, le couloir ainsi placé se trouverait sur le chariot, et cette circonstance occasionnerait de grandes difficultés de construction du bâti, notamment au point de raccordement du marche pied.

Quoi qu'il en soit, nous sommes heureux de voir que la question préoccupe l'opinion publique et suscite une émulation pareille qui ne peut que hâter la solution si désirable et si vivement attendue par les intéressés.

(A suivre.)

LAM.

## REVUE DES JOURNAUX D'ARCHITECTURE &amp; D'INDUSTRIE

## ENDUIT PROTÉGÉANT LE FER ET L'ACIER

Un procédé d'exécution simple et rapide est indiqué par les *Annales du Syndicat des Entrepreneurs* pour protéger le fer et l'acier contre l'oxydation.

On obtient un enduit garantissant parfaitement ces métaux, en recouvrant les objets, à chaud, de soufre, dissous dans l'essence de térébenthine, après l'évaporation de l'essence reste en couche mince sur la surface à protéger et s'unit intimement au métal sous l'action de la flamme d'une lampe à l'alcool. Il se forme ainsi un vernis d'un beau noir et très solide.

## LE FER PORTÉ AU ROUGE PAR IMMERSION DANS L'EAU FROIDE

Deux physiciens belges, MM. Hoche et Lagrange viennent de faire une découverte assez inattendue et qui semble appelée, au point de vue industriel, à un avenir certain.

Ils ont trouvé tout simplement le moyen de porter au rouge blanc une barre de fer en la plongeant dans l'eau froide !... Et voici le dispositif très ingénieux qu'ils ont imaginé :

La paroi métallique d'une cuve rectangulaire à moitié remplie d'eau est mise en communication avec une batterie électrique pouvant donner 60 ampères de débit normal. L'autre conducteur se trouve relié à une sorte de pince à poignée isolante, entre les griffes de laquelle on place la barre de fer que l'on veut forger.

Il ne reste plus qu'à établir le courant. La résistance que produit aussitôt dans le circuit ainsi formé l'interposition des gaz provenant de la décomposition de l'eau tout autour du barreau suffit à élever la température de ce dernier jusqu'à 12 ou 1500 degrés, et cela en 20 secondes environ. Ce système, très rapide et pratique a, en outre, l'avantage de permettre à l'opérateur de ne porter au rouge que la partie qu'il veut travailler. C'est donc une véritable révolution qui s'annonce dans l'industrie des forges, fonderies et hauts fourneaux.

## Arthur de Gravillon

Encore une personnalité artistique disparue ! Arthur de Gravillon s'est éteint, le 7 courant, à soixante-dix ans, dans sa charmante villa d'Ecully où, après dix années de séjour à Paris, il s'était complètement retiré, préférant, comme il le disait lui-même, « le calme au tourbillon, l'eau douce à l'eau amère, le recueillement à l'effolement ». Il y passait ses matinées dans son atelier, travaillant avec ardeur et amour la sculpture, qui lui permettait de donner corps aux nombreuses conceptions d'une imagination naturellement douée et enrichie encore par ses études et ses lectures. Il consacrait ses soirées à écrire et affectionnait particulièrement, pour répandre ses idées, la forme humoristique ou légèrement pamphlétaire où il laissait libre cours à sa verve et à son esprit. Cet esprit, il le versait à profusion dans la conversation, mais sans l'affectation des pédants ni la vanité des orgueilleux ; c'était un causeur d'un charme rare, possédant à un degré qui va en diminuant de nos jours l'art difficile de la conversation ; ses moindres entretiens avaient toujours un tour piquant et bien personnel, émaillé d'anecdotes et d'à-propos, fruit de ses souvenirs — alors qu'à Paris, il était en relations avec Lamartine, Victor Hugo, le R. P. Lacordaire et toute la pléiade des hommes célèbres de l'époque — ou de ses constantes lectures des auteurs de l'antiquité et des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, qu'il possédait à fond.

Tout le monde à Lyon connaissait cette robuste figure qui, même en ces derniers temps, n'a jamais accusé la vieillesse ; il passait, toujours préoccupé de l'Idée et, sous son large front, on devinait la recherche constante d'une manifestation nouvelle de sa conception de la Beauté, objet pour lui d'un véritable culte dont il fit,

il y a quelques années, le sujet d'un discours pour le banquet d'inauguration du Salon ; il y exposait sa conception du rôle de l'artiste et de l'influence de son œuvre : la sculpture, en effet, ne doit pas se borner à reproduire la nature, elle doit être l'interprète d'une idée, et c'est souvent une idée philosophique qu'il voulait exprimer dans les figures qu'il exposait chaque année au Salon. Quoiqu'il se soit adonné tardivement à la sculpture, son œuvre est vaste et il ne nous est pas possible de l'énumérer en entier. Sa *Peau-d'Ane*, que nos Musées ont eu l'heureuse inspiration de nous conserver, est un ravissant bijou que le public et la critique sont unanimes à proclamer son chef-d'œuvre : quelle fraîcheur, quelle jeunesse et quel charme d'expression ! Le *Sphinx* accosté de deux si élégantes figures de femmes, exposé il y a deux ans — souvenir d'un voyage que l'âge ne l'avait pas empêché de faire en Egypte — résumait les deux antithèses de toute l'humanité : la joie et la douleur. Il y aurait lieu et intérêt à commenter aussi bien la *Déesse Athor*, la *Désolation sur la terre* et son œuvre dernière, la *Sirène*, destinée au Salon de cette année et qu'il nous a été donné de voir dans son atelier ; là aussi, nous avons vu de charmantes figurines dont les amateurs recherchaient des reproductions en bronze : le *Chalumeau* et la *Contrebasse*, et tant d'autres sujets que son fécond travail a produits ; car l'idée naissait en lui, prompte et soudaine, et dans sa hâte à lui vouloir faire prendre corps, remplacée à son tour par une nouvelle, il sacrifiait parfois l'exécution, le fini, ce que ne lui pardonnait pas une critique trop souvent disposée à ne s'en tenir qu'aux détails de la forme, sans approfondir l'idée qui devait se dégager de l'œuvre.

D'un caractère ennemi des coteries, il n'eut pas besoin, comme bien d'autres, de subir les impérieuses exigences de la commande ; le sujet qu'il traitait était celui de son choix ; ne l'exécutant pas en vue de la vente, il se laissait aller en plein à sa fantaisie ; cette indépendance lui aliéna bien à tort de nombreux représentants du monde artistique, dans lequel trop souvent le succès des uns ou la fortune des autres amènent des antipathies injustifiées. Ame délicate, M. de Gravillon ressentait très vivement les blessures d'amour-propre que lui infligea parfois le parti pris des jurys. Il s'en consolait en offrant à Saint-Julien un monument à *Claude-Bernard* et en exhumant de notre histoire régionale le chef militaire et druide éduen *Divitiac*, qu'il glorifia par la plume et par le ciseau : il demanda seulement à la ville d'Autun un emplacement et en paya de ses deniers le piédestal et la pose de la statue en marbre qu'il offrait.

A la suite d'une maladie qui, l'an passé, avait interrompu son incessant labeur, M. de Gravillon avait abordé la sculpture sacrée et avait composé en vue du Salon prochain un triptyque en haut-relief avec personnages demi-grandeur : le *triptyque de la Miséricorde* ; on y retrouve toute l'originalité de conception du maître, mais sentait-il ses forces diminuer et craignait-il de le laisser inachevé ? on remarque en tout cas la hâte de l'exécution et peut-être un manque d'habitude de cette forme la plus difficile de la sculpture, par le raccord des figures avec le fond et par l'obligation de rendre les perspectives sur un seul plan.

Epris de l'art sous toutes ses formes, M. de Gravillon n'avait pu rester étranger à l'archéologie ; sans en avoir fait l'objet d'études spéciales et exclusives, il s'occupait volontiers des antiquités gallo-romaines, sur lesquelles il a publié ici même un article ; mais ce qui avait trait directement à Lyon et à son passé le captivait de façon spéciale ; il aurait voulu reconstituer la vieille cité ou tout au moins en remettre au jour, de façon certaine, les vestiges encore ignorés. Aussi, en octobre 1890 et en mars 1891, adressait-il au Maire de Lyon deux lettres relatives à la découverte d'un théâtre romain au côté occidental de la colline de Fourvière ; il y évoque une vision de ces spectacles antiques, dont sa connaissance des auteurs grecs et latins lui permettait de décrire tous les détails.

C'était ensuite une brochure relative au temple de Diane à Aix-les-Bains. Et, tout dernièrement, ce plaidoyer en faveur de tout ce qui subsiste à Lyon des constructions des siècles passés. D'un esprit trop éclairé pour être systématiquement opposé aux transformations de quartiers dont la vie moderne nous fait une nécessité, il aurait voulu qu'on les opère en sauvegardant tout ce qui rappelait un fait historique ou avait un cachet artistique : il était l'adversaire implacable, mais réfléchi et logique, du vandalisme administratif, qui ne sait pas concilier ce qui devrait subsister de la disposition ancienne de nos vieux quartiers avec nos besoins nouveaux de la circulation et de l'hygiène. Il était partisan du pittoresque et ennemi irréductible du banal, et toutes ses productions, à quelque ordre qu'elles appartiennent, comme sa conversation, se ressentaient toujours de ces deux caractéristiques. Il les poussait même parfois jusqu'au paradoxe, ne craignant pas d'être combattu, car il savait que, en art surtout, ceux qui veulent marcher de l'avant et innover doivent souvent dépasser le but pour que, profitant de la critique, leurs successeurs puissent plus aisément arriver à la formule définitive dans la voie dont les précurseurs avaient seulement tracé les grandes lignes.

Alors qu'il habitait Paris, M. de Graviillon avait cultivé la peinture, dont il s'était épris avec tout l'enthousiasme de son tempérament essentiellement artiste, lors d'un séjour qu'il fit en Italie, dont il connaissait toutes les richesses des musées. Mais il avait abandonné cet art, bien qu'il y eût remporté des succès.

La littérature l'attirait avec non moins de force, et il publia une longue série d'articles, de brochures et de volumes, où il développait avec d'heureuses expressions les sentiments qu'il voulait faire partager à un plus grand nombre. Il y mettait tout son cœur, toute son âme. Si parfois ses œuvres littéraires révèlent une certaine pointe de malice elle est toute à la surface, car, doué d'une profonde indulgence et d'une grande bonté, il aurait eu scrupule de faire le moindre tort moral, même à ses ennemis. Ceux-là seuls à qui il a été donné de vivre dans le commerce de son amitié peuvent dire quelle était la délicatesse de ses sentiments ; elle lui inspirait des vers d'un charme pénétrant, tels que ceux-ci, écrits à l'occasion de la convalescence d'un enfant :

La chère petite est sauvée! ..  
 Mais que de nuits et que de jours,  
 Par mille et mille soins couvée,  
 On a passé, — veillant toujours !  
 Comme un doux ange ouvrant son aile,  
 En fermant à demi les yeux,  
 Un rayon de l'ombre éternelle  
 Semblait l'attirer vers les cieux...  
 Mais le grand amour d'une mère  
 La retenait contre son cœur :  
 Il fut fort comme la prière,  
 Et de son mal resta vainqueur.  
 Grandissant et devenant belle,  
 La fillette doit prospérer  
 Comme une fleur, une étincelle. .  
 Il ne s'agit que d'espérer :  
 Fleur du jardin et feu de l'âtre  
 Où ses parents vont l'élever...  
 De toutes parts on l'idolâtre ;  
 C'est une étoile à son lever.  
 En attendant, plus une alarme  
 Autour de ce jet triomphant,  
 Et qu'un baiser sèche la larme  
 Dont on mouilla ce front d'enfant.

Une autre caractéristique de cet artiste était son amour passionné pour Lyon, qu'il exprimait dans une plaquette parue il n'y a pas un mois : *Un premier Lyon*. Il y oppose sa ville natale à Paris qui

« par trop nous domine et nous dédaigne ». Ici, il avait retrouvé « une limpidité d'esprit et une variété de sentiments qui manquent au courant banal et troublé de ce prodigieux amoncellement d'êtres, où l'on se sent perdu, éperdu, sous la houle ahurissante des foules ». Et, après un panégyrique de notre vieille cité, il concluait en proclamant à la gloire éternelle de Lyon qu'elle avait « donné le jour aux deux plus étonnants chefs-d'œuvre de l'esprit humain, — de natures extrêmes, — l'un sur la rive droite de la Saône, rue Saint-Paul, et l'autre sur la rive gauche, rue Mercière : l'*Imitation*, du grand mystique GERSON, et le *Gargantua*, du grand rieur RABELAIS. »

Nous avons eu l'honneur de compter plusieurs fois M. de Graviillon comme collaborateur à ce journal ; c'était pour nous un pieux devoir de rendre ici un dernier hommage à l'artiste disparu et à l'ami dont nous garderons toujours le souvenir.

HENRI SOULU

### Les Stations de Tramways à Perrache

En vue de faciliter la circulation sur l'avenue de la gare de Perrache, où se trouve le terminus de quatre lignes de tramways, l'Ingénieur en chef de la ville a dressé un projet d'amélioration qui consiste essentiellement :

1° A grouper en un faisceau unique les voies de tramways placées actuellement de part et d'autre de la chaussée, ce qui permettra d'en réduire le nombre de quatre à trois et, par suite, de diminuer l'encombrement qui en résulte ;

2° A créer à droite et à gauche de ce faisceau de voies, qui occupera le centre de l'avenue et qui constituera une véritable gare de tramways, deux chaussées de 7 m. 50 complètement libres, qui seront affectées exclusivement au passage et au stationnement des voitures ordinaires. La gare des tramways sera séparée des chaussées latérales par des trottoirs de 3 mètres de largeur, qui assureront d'une façon très satisfaisante la circulation des voyageurs des tramways.

La dépense totale qui incomberait à la ville, pour la réalisation de ce projet, est évaluée à 35.000 francs, dont 25.000 francs pour la démolition de la chaussée actuelle et la reconstruction des chaussées nouvelles, et 10.000 francs pour le revêtement en asphalte des trottoirs et l'exécution des travaux accessoires.

Ces transformations sont réellement utiles, elles amélioreront beaucoup la circulation publique si intense autour de notre grande gare et faciliteront l'exploitation des tramways.

Il nous paraît, cependant, que la dépense sera bien forte pour des modifications relativement peu importantes, les frais de déplacement des voies et kiosques restant à la charge des concessionnaires des lignes de tramways.

SINED.

### LE MONUMENT DE FONTENOY

A notre époque, où sévissent la fièvre des monuments commémoratifs de toutes sortes et la statuomanie à outrance, il est difficile souvent d'éviter la banalité et de ne pas tomber dans le genre poncif et prétentieux ; non que le talent des artistes ne soit pas à la hauteur des œuvres à entreprendre, mais trop souvent il y a, dans les sujets à exécuter une similitude qui entraîne presque forcément à une réédition d'agencements ou de motifs dont il est difficile de se défendre. C'est ce qu'a fort bien compris à Lyon l'œuvre des plaques commémoratives, et on ne saurait trop la louer d'avoir fait exécuter les plaques dont nous avons précédemment reproduit l'ensemble et les détails de sculptures.

Nous donnons aujourd'hui un monument élevé à Fontenoy et

## TRAVAUX EN COURS D'EXÉCUTION

SITUATION ET NATURE DE L'IMMEUBLE PROPRIÉTAIRES	ARCHITECTES	ENTREPRENEURS
<b>II<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT</b>		
Place Saint-Nizier. Maison Delmas Réfection.	M. Chomel, quai de Retz, 10.	Marbrerie, MM. Mottet et Durix, quai des Brotteaux, 11.
<b>III<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT</b>		
Quai Claude-Bernard, 24. Maison à loyer. M. Chaize, rue Franklin, 7.	M. Porte, rue Paul-Chenavard, 27.	Maçonnerie, M. Chaize, rue Franklin, 7; charpente, MM. Bogey frères, rue Rabelais, 98; pierres de Villebois, M. Gat, à Montalieu (Isère); pierre blanche, M. Pomparat, rue Montgolfier, 43; menuiserie, MM. v <sup>o</sup> Darfeuille et Hatton, quai Fulchiron, 37; plâtrerie, M. Delpont, rue de la Monnaie, 1. — <i>Intérieur</i> .
Quai Claude-Bernard, 28. Maison. M. Chaize.	M. Porte, rue Paul-Chenavard, 27.	Maçonnerie, M. Chaize, rue Franklin, 7; charpente, MM. Bogey frères, rue Rabelais, 98; pierre de Villebois, M. Gat, à Montalieu (Isère); pierre blanche, M. Pomparat, rue Montgolfier, 43. — <i>Couverture</i> .
Rue de la Lône, angle rue Raulin. M. Peix.	M. Porte, rue Paul-Chenavard, 27.	Maçonnerie, M. Peix, avenue de Saxe, 284; serrurerie, M. Arnaud, rue Vendôme; pierre de Villebois, M. Derriaz, à Montalieu; charpente, M. Janin, rue de Marseille.
Rue Bancel, 30. Exhaussement. M. Velisson.	M. Laureçon, 10 cours Gambetta.	Maçonnerie, M. Leduc, rue de Marseille, 39. — <i>Intérieur</i> .
Montchat, groupe scolaire.	MM. Comte et Lambert, 1, c. Gambetta.	Maçonnerie, M. Canque, grande rue de Monplaisir, 133; ciments, M. Elia, cours Vitton, 30; charpente, M. Janin, rue de Marseille, 37; menuiserie, M. Pansu, rue des Asperges, 21; serrurerie, M. Ziegler, rue Molière, 157; ferblanterie, M. Mallet, cours Gambetta, 37; plâtrerie, M. Calmel, rue de la Bourse, 8; asphaltes, M. Drevet, cours Charlemagne, 54. — <i>Trav. intér. et construction de la loge du concierge</i> .
Rue de Gerland, près de la rue Chevreul. Maison de rapport. M. Laurent.	MM. Comte et Lambert, 1, c. Gambetta.	Maçonnerie, M. Peyratoux, avenue de Saxe, 226; charpente, M. Eugène Comte, rue Béchevelin, 97; serrurerie, M. Bernard, rue du Pensionnat, 30. — <i>Travaux intérieurs</i> .
Rue de Béarn. Groupe scol. de l'aven. des Ponts, agrandissem. de l'école de filles. Préau couvert et ouvroir.	Architecture municipale.	Maçonnerie, pierre de taille et ciments, M. Leduc, rue de Marseille, 39; charpente et menuiserie, M. Dumora, rue d'Amboise, 6; serrurerie, M. Gimond, rue Mercière, 30; plâtrerie, peinture et vitrerie, M. Bastien, place du Change, 2; ferblanterie, MM. Gaget, Pérignon et C <sup>ie</sup> , quai de l'Hôpital, 4. — <i>Galerie sur cour</i> .
Route de Vienne, 106. Salle de fêtes, exhaussement sur bâtiment et dépendances. M. Roussey.	M. Bernard, route de Vienne, 74.	Maçonnerie, M. Boisdevesy, route de Vienne, 67; charpente, M. Allemand, route de Vienne, 156; menuiserie, MM. Boisdevesy et Blachon, chemin de Vénissieux, 73; peinture-plâtrerie, M. Gargat, chemin de Vénissieux, 92. — <i>Intérieurs</i>
Rues de Vendôme, des Passants et Villeroy. M. Gay.	M. Boistard, rue Servient, 5.	Maçonnerie, M. F. Gay, rue de l'Abondance, 25. — <i>3<sup>e</sup> étage</i> .
Rue Raulin, angle rue Méditerranée. Maison et ateliers. MM. Storck et C <sup>ie</sup> .	M. E. Curny, 64, rue de l'Hôtel-de-Ville.	Terrassements, M. Soly, cours Gambetta, 130; maçonnerie, M. Pétavit, rue Boileau, 124 bis, charpente, MM. Sage frères, route de Genas, 82; serrurerie, M. Vital, rue de la Poulallerie, 13. — <i>Intérieur</i> .
Rue Saint-Michel. Maison. M. Avon.	M. E. Curny, 64, rue de l'Hôtel-de-Ville.	Terrassements, M. Soly, cours Gambetta, 130; maçonnerie, M. Peyratoux, avenue de Saxe, 228; serrurerie, M. Vital, rue Poulallerie, 13; menuiserie, M. Avon, passage Duguesclin, 13; charpente, M. Mally, chemin de Bellecombe, 100. — <i>Intérieur</i> .
Rue Saint-Michel. Maison. M. Vital.	M. Curny, rue de l'Hôtel-de-Ville.	Mêmes entrepreneurs. — <i>Intérieur</i> .
Rue Saint-Jérôme. Maison de rapport. M. Laurent.	MM. Comte et Lambert, 1, c. Gambetta.	Maçonnerie, M. Bouchet, rue Sébastien Gryphe, 147; serrurerie, M. Bernard, rue du Pensionnat, 6; pierre blanche, M. Burnet, rue Chevreul; pierre dure, M. Vendret, à Porcieu-Amblagnieu (1 <sup>ère</sup> ); charpente, M. Eugène Comte, rue Béchevelin, 97. — <i>Intérieur</i> .
Rue Cavenne, 20. Maison.	M. Boistard, rue Servient, 5.	Terrassements, M. Soly, cours Gambetta, 130; maçon., M. Gay, rue de l'Abondance, 25; charp., M. Mollo, rue des Tuileries, 13; pierre tendre, M. Jammes, rue Dumoulin, 36; pierre dure, M. Vinard; serrurerie, M. Bernard, rue du Pensionnat, 30; peinture-plâtrerie, M. Orlandi, rue des Trois-Pierres, 17. — <i>Intérieur</i> .
Avenue de Saxe, angle gr. rue de la Guillotière, M. D. Vial.	M. Curny, 64, rue de l'Hôtel-de-Ville.	M. Denis Vial, entrepreneur général, quai des Etroits, 7; menuiserie, MM. veuve Darfeuille et Hatton, quai Fulchiron, 37; charpente, M. Vadot, rue Garibaldi, 268; peinture plâtrerie, M. Calmel, rue de la Bourse, 8. — <i>Intérieur</i> .
Avenue de Saxe, 268-278. Neuf immeubles, dont quatre rue Sébastien-Gryphe.	M. Feuga, place des Célestins, 6.	Entrepreneur général, M. Cabestan, rue de la République, 64; charpente, M. Gagnieu, rue Bugeaud, 98; serrurerie, M. Bernard, rue du Pensionnat, 30; menuiserie, M. Pardon, rue Roquette, 16, et M. Vaysse. — <i>Intérieur</i> .
Avenue de Saxe, r. Dunois, rue Pierre-Corneille et rue Servient.	M. Giroud, rue du Peyrat, 12.	Maçonnerie, MM. Taton frères, cours Gambetta, 60. — <i>1<sup>er</sup> étage</i> .
Avenue de Saxe, 231-233. Mais ns.	M. Thoubillon, rue P.-Corneille, 119	Maçonnerie, MM. Gay et Baynard, rue des Marronniers, 4.
Avenue de Saxe, 294. Maison. M. Grillet.	M. Delattre, rue Duquesne, 10.	Maçonnerie, MM. Duret et Marchand, rue Ferrandière, 36; charpente, MM. Bogey frères, rue Rabelais, 98; serrurerie, M. Gauthiers, rue Jean-de-Tournes, 13.
Rue François-Garcin, 6. Maison à loyer. M. G...	M. Fanton, 101, rue Duguesclin.	Maç., MM. Taton frères, cours Gambetta, 60; charp., MM. Maire et Cloud, cours Lafayette, 241; ser., M. Gimond, rue Mercière, 30; pierre de Trept, M. Percherancier, rue Paul-Bert, 6; menuiserie, M. Graillet, rue de Condé, 9. — <i>Intérieur</i> .
Rue Paul-Bert, 199. — Maison de rapport.	M. Martinon, rue de Sèze, 119.	Maçonnerie, MM. Lebrut et Arnaud, entrepreneurs généraux, rue Parmentier, 40; charpente, M. Huguot, à Villeurbanne; menuiserie, M. Champetier, à la Mouche; plâtrerie peinture, M. J.-B. Tauty, chemin de la Viabert; serrurerie, M. Dupont, rue Bossuet, 80. — <i>Intérieur</i> .
Route de Vénissieux, 68-72. Maison de rapport. M. F. Duret, neveu.	M. Louis Cumin, route de Vénissieux, 51.	Maçonnerie, M. Joubet, au Moulin-à-Vent; charpente, MM. Sage frères, route de Genas; menuiserie, M. Blachon, route de Vénissieux, 73; plâtrerie, M. Fougère, route de Vénissieux, 77; serrurerie, M. Archer, route de Vienne, 76; zinguerie, M. Faure, chemin de la Favorite, 18. — <i>Intérieur</i> .
Route de Vénissieux. Maison d'habitation, ateliers et entrepôts. M. Blachon.	M. Louis Cumin, route de Vénissieux, 51.	Mêmes entrepreneurs, sauf charpente, M. Blachon, route de Vénissieux 73; zinguerie, M. Marron, route de Grenoble, 69. — <i>Intérieur</i> .

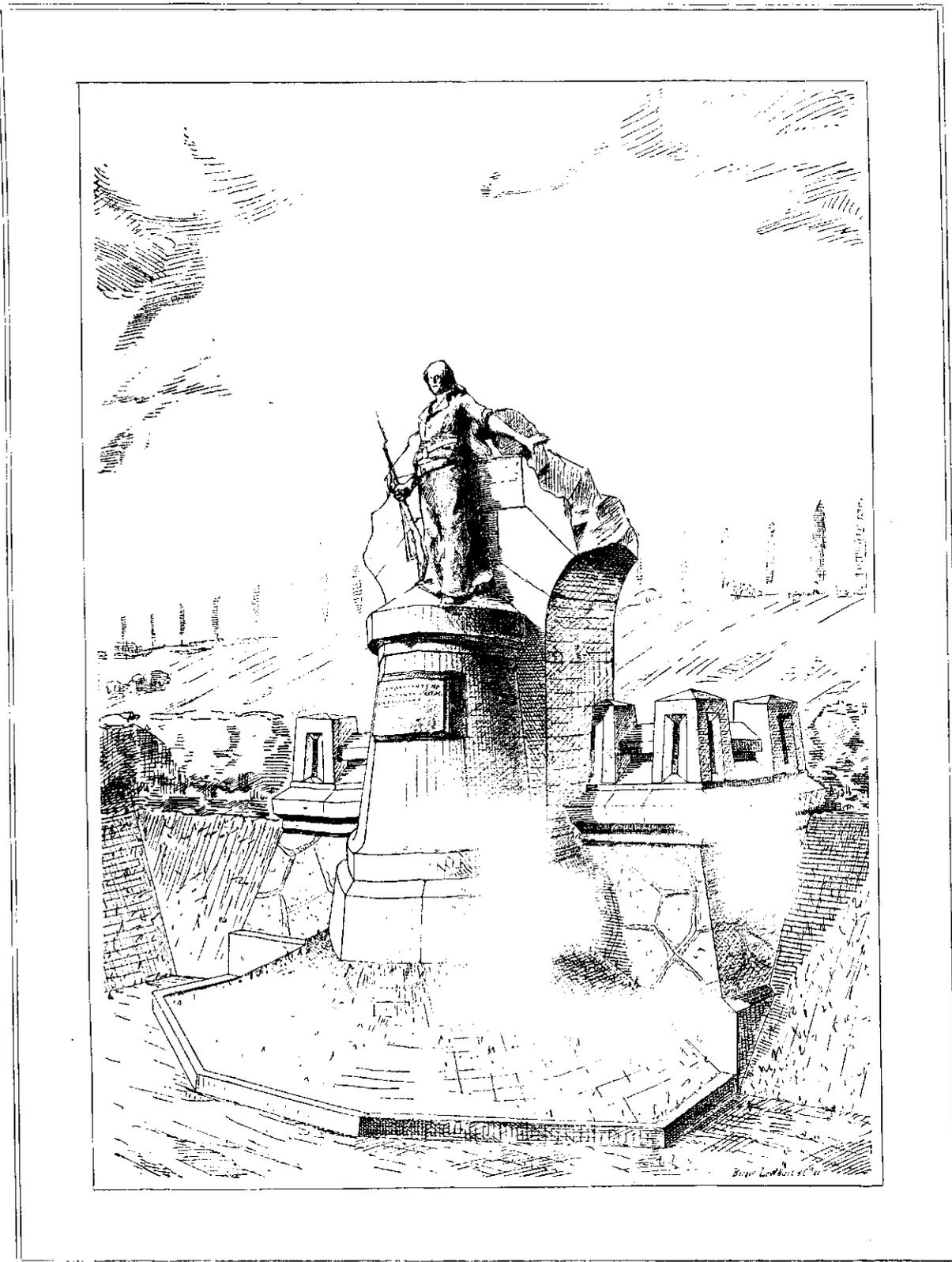
SITUATION ET NATURE DE L'IMMEUBLE PROPRIÉTAIRES	ARCHITECTES	ENTREPRENEURS
<i>Route de Vénissieux.</i> — Maison d'habitation et dépendances. M. Cumin.	M. L. Cumin, r. de Vénissieux, 51.	Mêmes entrepreneurs. — <i>Intérieur.</i>
— Maison de rapport. M. Massot.	M. L. Cumin, r. de Vénissieux, 51.	Mêmes entrepreneurs. — <i>2<sup>e</sup> étage.</i>
— Deux maisons de rapport et une petite maison de campagne. M. Jouhet.	M. Louis Cumin, route de Vénissieux, 51.	Mêmes entrepreneurs. — <i>2<sup>e</sup> étage.</i>
— Habitation. M. Fougère.	M. L. Cumin, r. de Vénissieux, 51.	Mêmes entrepreneurs. — <i>2<sup>e</sup> étage.</i>
— Logements ouvriers. M. Duret.	M. L. Cumin, r. de Vénissieux, 51.	Mêmes entrepreneurs. — <i>Intérieur.</i>
<i>Avenue des Ponts, 261.</i> Maison de rapport. M. Taraquois.	M. Louis Cumin, route de Vénissieux, 51.	Maçonnerie, M. Taraquois, avenue des Ponts; charpente, M. Guilliard, rue Bancel, 29, Lyon.
<i>Rue Garibaldi, angle rue du Château.</i> Maisons. M. Blaise et consorts Perreau.	M. Clermont, rue Neuve, 17.	Maçonnerie, M. Fessetaud, rue Vauban, 81; pierre de Villebois, Société des carrières de Villebois, rue de la Bourse, 6; pierre de Saint-Cyr, M. Morateur, à Saint-Fortunat; pierre de Couzon, M. Archez, à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or; serrurerie, M. Paccard, place Bellecour, 21; charpente, MM. Grépat et Vadot; plâtrerie-peinture, MM. Lesselier, Jaciomini et Delporte. — <i>Intérieur.</i>
<i>Rue Cavenne et rue des Trois-Pierres.</i>	M. Clermont, 17, rue Neuve.	Terrassements, M. Soly, cours Gambetta, 130; maçonnerie, M. Malterre, rue Dubois, 44; pierre de Saint-Cyr, MM. Delaye et Morateur; pierre de Villebois, Société de Villebois; charpente, M. Bonot.
<i>Rue de Cronstadt.</i> Maison d'habitat. M. Decourteix.	M. Bernard, route de Vienne, 74.	Entrepreneurs généraux, MM. Lavergne et Chatelaud. — <i>Rez-de-chaussée.</i>
<i>Cours Gambetta, 85.</i> Maison. M. Bolland.	M. Blein, cours de la Liberté, 74.	Terrassements et maçonnerie, M. Tatou, cours Gambetta, 60; pierre de Villebois, Société la Fourmi, M. Doublier, directeur; pierre de Saint-Cyr, M. Renardon; serrurerie, MM. Martin et Masson, rue de Marseille, 6; charpente, M. Vadot, rue Garibaldi, 268; peinture et plâtrerie, M. Bavoza, cours Lafayette, 94. — <i>Distrib.</i>
<i>Route de Grenoble, angle chemin Villion.</i> Villa. M. Auguste Lumière.	M. Blein, cours de la Liberté, 74.	Maçonnerie, M. Baudin, rue Sully, 52; serrurerie, M. Gabarre; charpente, MM. Lafosse, avenue des Ponts, 149; zinguerie, M. Marron, à Monplaisir; chauffage à vapeur, M. Leau, cours Lafayette, 68; plâtrerie-peinture, M. Cesquino, à Monplaisir. — <i>2<sup>e</sup> étage.</i>
<i>Rue Chaponnay, 18.</i> Exhaussement. M. Lamarche.	M. Laurençon, 10, cours Gambetta.	Maçonnerie, M. Pierre Thomas, rue Chaponnay, 6. — <i>Ciments de façade.</i>
<i>Cours de la Liberté, 43.</i> Exhaussement. M. Grange.	M. Laurençon, 10, cours Gambetta.	Maçonnerie, M. Breton, rue Paul-Bert, 13. — <i>Intérieur.</i>
<i>Rue Besson-Basse, 20.</i> Villa. Mademoiselle X.	M. Pras, rue Vendôme, 80.	Maçonnerie, M. Lascaux, rue Paul-Bert, 10; charpente, M. Chapel, chemin de Bellecombe, 95; zinguerie, M. Débat; carrelages, MM. Souchon et Gorini, quai des Brotteaux, 3. — <i>Intérieur.</i>
<i>Rues de la Part-Dieu et François-Garcin.</i> Maison. M. Guéraud.	M. Pras, rue Vendôme, 80.	Maçonnerie, M. Orliange, rue Villeroi, 30. — <i>Intérieur.</i>
<i>Rues Duguesclin et Dunois.</i> Maison. M. Achard.	M. Pras, rue Vendôme, 80.	Entrepreneur général, M. Achard, cours Lafayette, 167. — <i>Intérieur.</i>
<i>Rue Dunois, 86.</i> Maison. M. Legros.	M. Pras, rue Vendôme, 80.	Entrepreneur général, M. Legros. — <i>Intérieur.</i>
<i>Rue Moncey, 87.</i> Maison. M <sup>me</sup> veuve Job.	M. Pras, rue Vendôme, 80.	Maçonnerie, M. Pichon jeune, rue Amédée-Bonnet, 7; charpente, M. Chapel, chemin de Bellecombe, 95; serrurerie, M. Dupont, rue Bossuet, 80. — <i>Intérieur.</i>
<i>Cours Henri.</i> Maison. M. Thomas.	M. Monin, 172, c. de Villeurbanne.	Maçonnerie, M. Thomas, rue de la Gare, 23; charpente et menuiserie, M. Chat, cours Richar.-Vitton, 69. — <i>Intérieur.</i>
<i>Cours Henri, 87.</i> Maison. M. Billon.	M. Corompt, p. r. Neuve-des-Ch., 2.	Maçonnerie, M. Ginot, cours Henri, 25; charpente, M. Pons, route de Geas, 53; serrurerie, M. Chambost, cours Henri, 51 bis; peinture-plâtrerie, M. Bonfanti, rue Julien.
<i>Route d'Heyrieux, 6.</i> Maison d'habitation. M. Sani-morte.	M. Olgiati, avenue de Saxe, 25.	Maçonnerie, ciments, pierres de taille et carrelages, MM. Canque et Dubayle, à Monplaisir; charpente, plâtrerie-peinture, menuiserie, serrurerie, zinguerie, fumisterie, marbrerie, M. Gardelle jeune, rue Béchevelin, 47, entrepreneur général.
<b>V<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT</b>		
<i>Rue Berjon, 84.</i> Entrepôts, logements d'employés et bureaux. Les fils de A. Deutsch, rue de Château-dun, 50, Paris.	MM. Bouilhères et Danthon, quai de Retz, 16.	Maçonnerie, M. Foraz, 9, rue Saint-Côme; charpente, M. Gagneux, rue Bugeaud, 98; menuiserie, M. de Saint-Jean, 6, rue d'Eughien; peinture-plâtrerie, M. Gabbio, 11 rue Royale; serrurerie, M. Croso, rue Nérard, 1. — <i>Couverture et aménagements intérieurs.</i>
<i>Rue Gorge-de-Loup.</i> Installation industrielle. M. Picolet.	MM. Bouilhères et Danthon, quai de Retz, 16.	Entrepreneur général, M. Croso, rue Nérard, 1. — <i>Intérieur.</i>
<i>Rue de la Pyramide, 94.</i> Elévation d'un étage. M. C.	M. Cumin, 19, rue d'Algérie.	Maçonnerie, M. Villedieu, rue des Mouches, 19 bis; charpente, M. Morin, rue Vauban, 94.
<i>Le Point-du-Jour.</i> Villa. M. S...	M. Cumin, 19, rue d'Algérie.	Maçonnerie, M. Salmot, au Point-du-Jour; charpente et menuiserie, M. Larrat, chemin de l'Aqueduc-des-Masues, 2. — <i>Intérieur.</i>
<b>VI<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT</b>		
<i>Rue Tête-d'Or, 51-53.</i> Maison. MM. F. Sautour et Pansu frères.	M. Court, 6, rue de la Barre.	Maçonnerie, M. Sautour; taille de pierre dure, M. Saint-Point, à Trept; charpente, M. Mally, chemin de Bellecombe, 100, et M. Paret, chemin de Sébastopol, 72; carrelages, MM. Souchon et Gorini, quai des Brotteaux, 3; marbrerie, MM. Mottet et Durix, quai des Brotteaux, 11. — <i>Distribution.</i>
<i>Rues Malesherbes et Montgolfier.</i> Maison de rapport. M. Clermont.	M. Clermont, rue Neuve, 17.	Maçonnerie, M. Fessetaud, rue Vauban, 81; pierre de Saint-Cyr, M. Morateur, à Saint-Fortunat; pierre de Villebois, Société des carrières de Villebois, M. Bouquet, directeur, rue de la Bourse, 6; pierre blanche, M. Barthélemy, rue Montgolfier, 43; ciments, M. Prudhomme; plâtrerie-peinture, M. Lesselier. — <i>Intérieur.</i>
<i>Avenue du Parc et rue Vendôme.</i> Hôtel. M. X.	M. Fanton, rue Duguesclin, 101.	Maçonnerie, M. Pétavit, rue Pierre-Corneille, 48; serrurerie, M. Brizon, rue de Sèze, 118.

SITUATION ET NATURE DE L'IMMEUBLE PROPRIÉTAIRES	ARCHITECTES	ENTREPRENEURS
Cours Henri. Cinq villas.	MM. Alex et Boucher, 8, rue Jean-de-Tournes.	Maçonnerie, MM. Barry et Grandaux; serrurerie, M. Girard. — <i>Intérieur.</i>
Rue Vauban. Maison. M. Chapeaux	M. Vernon, place Bellecour, 23.	Maçonnerie, M. Pétavit, rue Boileau, 124 bis; charpente, M. Jacquignon, cours de Villeurbanne, 153; peinture-plâtrerie; M. Chapeaux, rue Malesherbes, 12; serrurerie, M. Brunard, grande rue de la Guillotière, 26; carrelages, MM. Souchon et Gorini, quai des Brotteaux, 3.
Avenue de Saxe et rue Vauban. Maison. M. Grange.	M. Vernon, place Bellecour, 23.	Maçonnerie, MM. Grange père et fils, rue Laurencin, 1; charpente, M. Jacquignon; peinture-plâtrerie, M. Chapeaux; serrurerie, M. Brunard. — <i>Intérieur.</i>
Avenue de Saxe. Maison. M. Buzzini.	M. Vernon, place Bellecour, 23.	Maçonnerie, M. Duchez, rue de Bonnel, 20; charpente, M. Jacquignon; serrurerie, M. Brunard. — <i>Intérieur.</i>
Avenue de Saxe et rue Fénelon. Maison. M. Vernon.	M. Vernon, place Bellecour, 23.	Maçonnerie, MM. Grange père et fils; charpente, M. Jacquignon; serrurerie, M. Brunard. — <i>Intérieur.</i>
Rue Fénelon. Maison. M. Chavannes.	M. Vernon, place Bellecour, 23.	Mêmes entrepreneurs. — <i>Intérieur.</i>
Rue Fénelon. Maison. M. Jacquignon.	M. Vernon, place Bellecour, 23.	Mêmes entrepreneurs. — <i>Intérieur.</i>
Rues P.-Corneille et Vauban. M. Bovagnet. Maison.	M. Vernon, place Bellecour, 23.	Mêmes entrepreneurs. — <i>Intérieur.</i>
Rues P.-Corneille et Fénelon. Maison. M. Thévenet.	M. Vernon, place Bellecour, 23.	Maçonnerie, M. Boucaret, rue Stella, 3; charpente, M. Solviche; serrurerie, M. Neyret; menuiserie, M. Thévenet. — <i>Intérieur.</i>
Rue Pierre-Corneille. Maison.	M. Vernon, place Bellecour, 23.	Maçonnerie, MM. Grange père et fils, rue Laurencin, 1; charpente, M. Jacquignon, 153, cours de Villeurbanne; menuis., M. Delangle, rue Montgolfier, 46; serrur., M. Brunard, grande rue de la Guillotière, 26. — <i>Couverture.</i>
Rue Ste-Geneviève. Maison de rapp. M. Rouchon.	M. Vernon, place Bellecour, 23.	Maçonnerie, M. Rouchon; charpente, M. Doublier, cours Lafayette, 249; serrurerie, M. Maisant, rue Cuvier, 43. — <i>3<sup>e</sup> étage.</i>
Rue Ste-Geneviève. Maison de rapport. M. Martin.	M. Alex, rue Jean-de-Tournes, 8.	Maçonnerie, M. Rouchon; charpente, M. Doublier, cours Lafayette, 249; serrurerie, M. Maisant, rue Cuvier, 43. — <i>Intérieur.</i>
Rue Bossuet, 103. Maison de rapport. M. Temporel.	M. Pras, rue Vendôme, 80.	Maçonnerie, M. Pichon jeune, rue Amédée-Bonnet, 7; charpente, MM. Bogey frères, rue Rabelais, 93; serrurerie, M. Duport, rue Bossuet, 80. — <i>3<sup>e</sup> étage.</i>
Rue Neuve-Saint-Michel. M. Peyratoux.	MM. Comte et Lambert, 1, c. Gambetta.	Maçonnerie, M. Peyratoux, avenue de Saxe, 228; charpente, M. Mally, chemin de Bellecombe, 109; serrurerie, M. Vital, rue de la Poulaille, 13; menuiserie, M. Avon, passage Duguesclin, 13. — <i>Intérieur.</i>
Rue Vendôme, 22. Maison. M. Cavard.		Maçonnerie, MM. Fauflugue frères, rue Gilibert, 35; menuiserie, M. Cavard, rue Commandant-Faurax, 19; serrurerie, M. Farat, rue Tronchet, 26; charpente, M. Paret, cours de Villeurbanne, 134. — <i>Fondements.</i>
Rue Duguesclin, 115-117 Usine. M. Volland.	M. Delorme, avenue de Saxe, 137.	Maçonnerie, M. Geneste, cours du Midi, 9. — <i>Couverture.</i>
Rues Sully et du Musée. Maison et atelier. M. Louis Grobon père.	M. Porte, rue Paul-Chenavard, 27.	Maçonnerie, MM. Gay et Bagnard, rue des Marronniers, 4; charpente, M. Débat, rue Bellecombe, 71. — <i>Couverture.</i>
Rue Malesherbes, 34, 36, 38. Maisons. MM. Chatain, Rogniat, Rouchon, Despeyroux.		Maçonnerie, M. Rouchon, quai de Retz, 27; plâtrerie-peinture, M. Tauty, rue Tronchet, 9. — <i>Fondations.</i>
Rue Godefroy, 23, 25, 27. Maison. MM. Corrompt, Thévenet.		Maçonnerie, M. Rouchon, quai de Retz, 27; charpente, M. Despeyroux, rue Vendôme, 259; plâtrerie-peinture, M. Tauty, rue Tronchet, 9. — <i>Fondations.</i>
Rue Tronchet, 35-37. Maison. M. Pétavit.	M. Fanton, 101, rue Duguesclin.	Terrassements, M. Soly, cours Gambetta, 130; maçonnerie, M. Pétavit, rue Boileau, 124 bis. — <i>Intérieur.</i>
Rue de Crillon, 43-45. Maison. M. Charcot.	M. Fanton, 101, rue Duguesclin.	Maçonnerie, MM. Gay et Bagnard, rue des Marronniers, 4; charpente, M. Grépat, rue d'Alsace, 75. — <i>Intérieur.</i>
Rue Montbernard, 54. Maison et atelier. M. Leblois.		Maçonnerie, MM. Jangot et Bonneton, rue Servient, 18; menuiserie, MM. Leblois et Bertrand, rue Rabelais, 93.
<b>HORS LYON</b>		
Villeurbanne, chemin de la Viabert. Mais. M. Cerizier.	M. Martinon, rue de Sèze, 119.	M. Cerizier, entrepreneur général, 34, rue d'Inkermann; pierre de taille, Société Moine, à Trept; plâtrerie-peinture, M. J.-B. Tauty, chemin de la Viabert; serrurerie, M. Duport, rue Bossuet, 80. — <i>Intérieur.</i>
Villeurbanne, rue Sainte-Geneviève. Maison à loyer et bâtiment sur cour. M. Mégmond.	M. Fanton, 101, rue Duguesclin.	Maçonnerie, MM. Rouchon et Desseauve; charpente, M. Doublier, chemin de Sainte-Geneviève, 26; serrurerie, M. Chuzel, rue Alexandre-Boutin, 41; plâtrerie-peinture, M. Thihaut, rue Sainte-Hélène, 19; serrurerie, M. Brizon, rue de Sèze, 118; charpente, M. Mally, chemin de Bellecombe, 100. — <i>Intérieur.</i>
Villeurbanne, chemin S.-Antoine. M. Gabbio.	MM. Bouilhères et Danthon, 16, quai de Retz.	Maçonnerie, M. Taithe, chemin Villette, 79; charpente, M. Gabella, cours Vitton, prolongé, 129; menuiserie, M. Gerin. — <i>Couverture et aménagements.</i>
Villeurbanne, cours Vitton prolongé. M. Neyton, rue Bossuet, 70.	M. F. Giroud, rue du Peyrat, 12.	Maçonnerie, M. Pénelon, rue Tête-d'Or; serrurerie, M. Chuzel, chemin de Baraban; pierre de Villebois, M. Percherancier, 6, rue Paul-Bert; pierre de Saint-Cyr, M. Renaudon, à Saint-Germain-au-Mont-d'Or. — <i>Distribution.</i>
Villeurbanne, aven. Thiers. Maison. M. Chuzel.	M. Court, rue de la Barre, 6.	M. Chuzel, entrepreneur général. — <i>Distribution.</i>
Villeurbanne, c. Lafayette prolongé, 55. Maison. M. Oddoux.	M. Porte, rue Paul-Chenavard, 27.	Maçonnerie, M. Od-loux, avenue de Saxe, 283; ciments, M. Peyratoux, avenue de Saxe, 228; menuiserie, MM. Pansu, rue des Asperges, 21; serrurerie, M. Bernard, rue du Pensionnat, 30; plâtrerie, M. Battistolo, rue Saint-Joseph, 21; charpente, M. Euseime, cours de la République, 64. — <i>Intérieur.</i>
Villeurbanne, rue Magenta, 63. Maison à loyer.	M. Duret, boul. des Brotteaux, 46.	Maçonnerie, M. Chatoux jeune, place Saint-Pothin, 3; marbrerie, MM. Mottet et Durix, quai des Brotteaux, 11. — <i>2<sup>e</sup> étage.</i>
Villeurbanne, av. Thiers. Maison de rap. M. Bertrand.	M. Gressard, av. Thiers, 103.	Maçonnerie, M. Charles; menuiserie, M. Rourin; peinture-plâtrerie, M. Serre, avenue Joncière; ciments, M. Chapelon, rue Clos-Suiphon. — <i>Intérieur.</i>

SITUATION ET NATURE DE L'IMMEUBLE PROPRIÉTAIRES	ARCHITECTES	ENTREPRENEURS
Villeurbanne, avenue Piaton, 60.	M. Gressard, av. Thiers, 103.	Maçonnerie, MM. Toussaint et Bellegly, rue Charles-Lyonnet; plâtrerie-peinture, M. Pontiglio; menuiserie, M. Mermet, av. Joncière; charp., MM. Toussaint et Bellegly; serrur., M. Bayet, r. des Ecoles. — <i>Intér.</i>
Villeurbanne, rue Henri-Rolland.	M. Gressard, av. Thiers, 103.	Entrepreneurs généraux, MM. Toussaint et Bellegly, rue Charles-Lyonnet; marbrerie, MM. Mottet et Durix, quai des Brotteaux, 11. — <i>Maçonnerie en élévation.</i>
Villeurbanne, av. Thiers. M. Boissier, c. Vitton, 89.	M. Curny, 351, rue Paul-Bert.	Maçonnerie, MM. Joly et Giroudon, rue Magenta, 72; peinture et plâtrerie, M. Calmel, rue de la Bourse, 8. — <i>Intérieur.</i>
Villeurbanne, cours Lafayette prolongé, 103. M. Xt	M. Névière, chemin St-Antoine, 36.	Maçonnerie, MM. Leblanc frères, cours Henri, 74; charpente, M. Mally, chemin de Bellecombe, 100. — <i>Intérieur.</i>
Villeurbanne, r. J.-C. Vivant. Exhaussem. M. Andrieux.	M. Martinon, rue de Séze, 119.	Maçonnerie, M. Andrieux, rue Germain, 31; charpente, M. Cerizier, rue d'Inkermann, 34; pierre de taille, M. Percherancier, rue de Marseille, 42. — <i>Intérieur.</i>
Villeurbanne, rue de la Rize. Entrepreneurs réun.	M. Zarembo, av. l'Archevêché, 2.	Maçonnerie, M. Capelat; menuiserie, M. Ribard, rue du Musée, 30. — <i>Intérieur.</i>
Villeurbanne, cours Vitton prol., 51. Mais. M. Lobiatti.	M. Court, rue de la Barre, 6.	Maçonnerie, M. Georges, cours Henri, 91; charpente, M. Comte, rue Béchevelin, 97; serrurerie, M. Roubellat, rue Palais-Grihet, 22; menuiserie, M. Lobiatti, rue d'Aguesseau, 3. — <i>Distribution.</i>
Villeurbanne, cours Vitton prolongé. Maison de rapport. M. Lajante.	M. Pras, rue Vendôme, 80.	Maçonnerie, M. Pichon jeune, rue Amédée-Bonnet, 7; charpente, M. Tourret, chemin de Bellecombe, 110; menuiserie, M. Pardou, rue Montgolfier, 19; peinture-plâtrerie, M. Serre, avenue Joncière, 8; serrurerie, MM. Guillaume et Dupuy, grande rue des Charpenes, 20; marbrerie, MM. Mottet et Durix, quai des Brotteaux, 11. — <i>Intérieur.</i>
Villeurbanne, aven. Thiers. Chant. et mais. M. Chapel.	M. Pras, rue Vendôme, 80.	Maçonnerie, M. Pichon jeune, rue Amédée-Bonnet, 7; charpente, M. Chapel, chemin de Bellecombe, 95. — <i>Intérieur.</i>
Villeurbanne, rue d'Alsace.		Entrepreneur général, M. Bellegly, rue Charles-Lyonnet; marbrerie, MM. Mottet et Durix, quai des Brotteaux, 11.
Vénissieux. Maison de rapport. M. Magand.	M. Bernard, route de Vienne, 74.	Maçonnerie, M. Petit, au Moulin-à-Vent; charpente, M. X...; menuiserie, M. X... — <i>Intérieur.</i>
Saint-Fons, rue Carnot. Maison M <sup>me</sup> V <sup>e</sup> Rostaing.	MM. Bouilhères et Danthon, quai de Reiz, 16.	Maçonnerie, M. Pommerol, à Saint-Fons; charpente, M. Despeyroux fils; menuiserie, MM. Goguet frères; serrurerie, M. Pérol; plâtrerie, M. Rolando. — <i>Intérieur.</i>
Neuville-sur-Saône, près la gare. Maison. M. Brancio.	M. Fanton, rue Duguesclin, 101.	Maçonnerie, M. Guillon, à Neuville; charpente, MM. Desmary frères, à Neuville. — <i>Intérieur.</i>
Charbonnières, le Meridien, 8 villas.	MM. Bouilhères et Danthon, quai de Reiz, 16.	Maçonnerie, M. Vergnaud, charpente, M. Guérin; menuiserie, M. de Saint-Jean; serrurerie, M. Croso; plâtrerie, M. Delécraz; plomberie, MM. Varloud et C <sup>e</sup> . — <i>Intérieur.</i>
Les Trois-Renards. Villa Basset.	M. Roux-Spitz, rue de Bonnel, 17.	Marbrerie, MM. Mottet et Durix, quai des Brotteaux, 11.
Caluire, 4 villas, Sté. civ. immob. de Caluire.	M. Curieux, r. de la République, 39.	Entrepreneur général, M. Planoulaine. — <i>Intérieur.</i>
Crépieux. Villa. M. Goudchaux.	M. Chomel, quai de Reiz, 10.	Marbrerie, MM. Mottet et Durix, quai des Brotteaux, 11.
Cours. Hôtel particulier et dépendances, M. Chapon.	M. Curieux, r. de la République, 39.	Maçonnerie, M. X.; charpente, M. Thomachot-Clair et à Cours; pierre de taille, M. Momessin, à Thizy. — <i>Intérieur.</i>
Sainte-Foy-les-Lyon, villa. M. Bouniard.	M. Curieux, r. de la République, 39.	Entrepreneur général, M. Planoulaine, à Caluire. — <i>Intérieur.</i>
Sainte-Foy-les-Lyon. Villa. M <sup>ve</sup> Gisclon, St-Etienne.	M. Porte, rue Paul-Chenavard, 27.	Maçonnerie, M. Vincent, à Sainte-Foy; charpente, M. Débat, rue Bellecombe, 43; serrurerie, M. C. Grobon, rue Vauban, 29; ciments, M. Jamot, r. Part-Dieu, 84; couverture, MM. Pabion et Perraut, q. Pierre-Scize 114. — <i>Intérieur.</i>
Saint-Clair. Villa. M. C.	M. Curieux, r. de la République, 39.	Maçonnerie, M. Planoulaine, à Caluire. — <i>Fondations.</i>
Saint-Genis-Laval. Villa. M. Paule.	M. Fenga, 6, quai des Célestins.	Marbrerie, MM. Mottet et Durix, quai des Brotteaux, 11.
Bourg-Argental (Loire). Maison d'hab. M. Jarrosson.	M. Bissuel, place Bellerour, 11.	Maçonnerie, MM. Murgues et Barralon; serrurerie, M. Coupât; charpente, M. Sabot; peinture, M. Dealberto; zinguerie, M. Miard. — <i>Intérieur.</i>
Saint-Alban-de-Montbel (Savoie). Chât. du Perron.	M. Boistard, 5, rue Servient.	MM. Lyonne frères, maîtres maçons, à La Bridoire (Savoie); MM. Curtet frères, à Pont-de-Beauvoisin (Isère); zinguerie, M. Maillet, cours Gambetta, 37; menuiserie, MM. Marquis et Gerbelot, la Bridoire. — <i>Intérieur.</i>
Le Vernay (Rhône). Ecurie et remises. M. Touly.	M. L. Cumin, r. de Vénissieux, 51.	Maçonnerie, M. Planoulaine, à Caluire; charpente, M. Moreau, à Caluire; ferblanterie, M. Giraudon, à Caluire. — <i>Fondations.</i>
S.-Clair (Isère). Ec. d. Frér.	M. Louis Cumin.	Entrepreneur général, M. Clamaron, maçon, à Saint-Prim. — <i>Fondations.</i>
Voissant (Isère). Château. M. G. Veyre.	M. Olgiati, avenue de Saxe, 225.	Maçonnerie, M. A. Orliange, rue Villeroy, 30; ciments, M. Lachamps, rue Villeroy, 47; charpente, M. Gagneux, rue Bugaud, 96; serrurerie, M. Bernard, rue du Pensionnat, 4; menuiserie, M. Dubuisson, rue Paul-Bert, 90; plâtrerie et peinture, M. Gardelle jeune, rue Béchevelin, 47; zinguerie et plomberie, MM. Viviant, Clair et Marmonnier, rue de la Part-Dieu, 22; fumisterie, M. Jéry, rue de Marseille, 5.
Saint-Bueil (Isère). Maison d'habitation. M. A. Veyre.	M. Olgiati, avenue de Saxe, 225.	Maçonnerie, M. A. Orliange, rue Villeroy, 30; ciments, M. Lachamps, rue Villeroy, 47; pierre de taille, M. Chailier, à Trept (Isère); charpente, M. Gagneux, rue Bugeaud, 96. — <i>2<sup>e</sup> étage.</i>
Brussieux (Rhône). Agrandis. et restaur. de l'église.	M. Cumin, 19, rue d'Algérie.	Entrepreneur général, M. Pangaud.
Brussieux. Ferme et accessoires. M. Faurax.	M. Cumin, 19, rue d'Algérie.	Entrepreneur général, M. Porte, Courzieux-la Giraudière.
Heyrieu (Isère). Mairie et justice de paix.	M. Boistard, 5, rue Servient.	Entrepreneur général, M. Francou, maître maçon à Pusignan (Isère). — <i>Fondations.</i>
Pont-de-Beauvoisin (Isère). Construction de tannerie.	MM. Comte et Lambert.	M. Mermoz. — <i>Intérieur.</i>
Jallieu (Isère). Maison de rapport.	—	M. Benoît. — <i>Intérieur.</i>
Nivolais (Isère). Agrandis. Caronnerie. M. Douillet-Berger.	—	Entrepreneur, M. Mermet, Bourgoin. — <i>Intérieur.</i>

qui nous paraît digne d'être signalé, par la conception qu'en a eue son auteur, l'architecte Weissemburger. Ce monument tranche, en effet, d'une façon originale sur la plupart de ceux qui sont destinés à perpétuer les faits d'armes de l'Année Terrible ou à glori-

fier les enfants de France des différents départements morts à l'ennemi. dont le pont viaduc du chemin de fer devait servir de passage aux troupes ennemies et à allumer la mine assez à temps pour leur couper toute communication avec l'autre rive. Le monument qui vient d'être inauguré rappelle ce grand acte de patriotique cou-



LE MONUMENT DE FONTENOY

fier les enfants de France des différents départements morts à l'ennemi.

On sait qu'une poignée de vaillants francs-tireurs, le 22 janvier 1871, pour empêcher les Prussiens de poursuivre notre armée, parvinrent, à marches forcées, à joindre le village de Fontenoy,

rage de l'Avant-garde de la Délivrance. Notre confrère, *l'Immeuble et la Construction dans l'Est* lui a consacré des lignes éloquentes dans ses derniers numéros, et c'est à son obligeance que nous devons de pouvoir en mettre aujourd'hui une reproduction sous les yeux de nos lecteurs.

S'adossant à la colline dénudée qui surplombe le village, un large massif de pierre, figurant les murs crénelés d'un bastion, supporte une culée de pont, avec arche brisée, symbole du pont détruit en 1871. Debout sur cette culée, une femme en bronze, fièrement campée, œuvre du sculpteur Bussièrre, personnifie la Défense du sol de la Patrie. De sa main droite elle soutient un fusil français, tandis que la gauche étendue semble défendre à l'ennemi d'avancer plus loin.

Cette œuvre se recommande par sa sobriété non dénuée de grandeur ; là, aucune profusion de motifs architecturaux ; mais sa simplicité même, inspirée de l'acte qu'elle est destinée à perpétuer, la rend encore plus impressionnante et la classe parmi les meilleures que nous connaissons.

HENRI SOULU.



## AVIS ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

**Place Puvis de Chavannes.** — Par décret en date du 16 janvier 1899, M. le Président de la République a approuvé la délibération du 13 décembre dernier, par laquelle le Conseil municipal a attribué à la place des Hospices, située dans le VI<sup>e</sup> arrondissement, le nom de Puvis de Chavannes.

**Chambre syndicale des entrepreneurs de bâtiment de Lyon** (8, rue des Archers). — Le Bureau d'administration de la Chambre syndicale des Entrepreneurs vient d'être constitué ainsi pour l'exercice 1899 :

*Président d'honneur* : M. J.-C. ROUCHON, quai de Retz, 27.

*Président* : M. J.-B. LESSELIER, rue des Archers, 9.

*1<sup>er</sup> Vice-président* : M. GALANT, rue Dugueclin, 112.

*2<sup>e</sup>* — M. FESSETAUD Jean, rue Vauban, 81.

*Trésorier* : M. GAGNIEU, rue Bugeaud, 98.

*Secrétaire* : M. BIZET, rue du Gare, 7.

*Syndics* : MM. BÉRAUD, quai de l'Hôpital, 2 ; BUTTIN aîné, rue Palais-Grillet, 12 ; C. CLERMONT, rue Vauban, 73 ; DUBOIN, rue des Docks, 3 ; GAYETTI, rue Saint-Dominique, 13 ; GOUYON, cours de la Liberté, 33 ; GRÉPAT, rue d'Alsace, 75 (Villeurbanne) ; JAMOT, rue de la Part-Dieu, 84 ; JAUDOIN, rue d'Enghien, 20 ; LESOURD, rue Bouteille, 15 ; MALLET, rue Jacquard, 18 ; ORAT, rue de la Platière, 6 ; PENELLE, rue Franklin, 57 ; SOULIER, rue Victor-Hugo, 33 ; TATON, cours Gambetta, 60 ; VERGUIN, rue Pierre-Corneille, 45.

**Conseil des prud'hommes de Lyon** (bâtiment et industries diverses) ; *Patrons*. — Élection du 9 février. — Électeurs inscrits, 427 ; votants, 76 ; majorité absolue, 39. Élu : M. MALTERRE (Annet-Louis), 76 voix.

**Association provinciale des architectes français.** — L'Assemblée générale se tiendra cette année à Brest dans les premiers jours du mois de juin. M. Blondel, président de l'Association vient d'adresser les invitations aux Sociétés départementales et aux Sociétés parisiennes en leur communiquant l'ordre du jour qui comprend des questions d'enseignement, hygiène, voirie, patente et honoraires. Mentionnons une question toute d'actualité :

« La responsabilité de l'architecte en général et spécialement en regard de la loi sur les accidents du travail. »

**Chambre de commerce de Vienne.** — Ont été élus membres de la Chambre de commerce de Vienne, MM. Auger, ancien fabricant de soieries à Ruy ; Prat, commissionnaire en draperies à Vienne ; Trémeau, fabricant de bougies à Vienne.

**Blanchiment des maisons à Vienne.** — A compter de ce jour, et

avant le 31 décembre 1899, seront mises en bon état de propreté les façades des maisons et de tous autres bâtiments bordant les voies publiques ci-après désignées, savoir :

Place de l'Affuterie, place d'Arpôt, rue d'Arpôt, petite rue de la Cocarde, rue des Colonnes, place de la Croix-Rouge, rue Cuvrière, place Diderot, rue Drapière, rue Druge, quai Etienne Rey, rue Fabre, rue du Gauchon, rue de Gère, quai de Gère, rue Girard, boulevard Henry-Fleury, port des Jacobins, place Joseph-Martin, rue Joseph-Martin, place Saint-Louis, rue de Lyon, rue Macabrey, place Saint-Martin, rue Saint-Martin, rue Mauconseil, rue Maugeiron, rue Mercière, petite rue Mercière, rue des Moulins, quai Pajot, rue Pégeron, rue Peyssonneau, rue Pont-Evêque, port de l'Ecu, rue Port de l'Ecu, impasse de la Poterne, rue de la Poterne, rue de la Roche, rue Serpaize, place Saint-Sévère, rue de la Tuilerie, rue des Quatre-Vents, rue Victor-Fangier, rue du Viaduc.

Et pour partie : rue Saint-Marcel (partie basse), rue Victor-Hugo, rue Peyron, cours Romestang, rue Boson, boulevard de la Pyramide, rue du Bac, rue Tour-Peinte, rue Juiverie, rue Trémeau, cloîtres Saint-Maurice, boulevard de la République, place de la République, rue Voltaire, rue Milleret, place Saint-Pierre, rampe de Coupe Jarret, route d'Avignon, rue Vimaine, rue des Gargattes, rue Rochebrun, passage de la Pyramide, rue Denfert-Rochereau, rue Guétal, quai Rioudet, avenue Beau-Séjour.

**Syndicat du bâtiment marseillais**, place de la Bourse, 2 (entresol). — Le Syndicat du bâtiment marseillais vient de procéder à la réélection de son bureau pour 1899. Ont été nommés :

<i>Président</i> . . . . .	MM. J. LAMBERT.
<i>Vice-présidents</i> . . . . .	C. MOURET et P. LOUVRETTE.
<i>Secrétaire général</i> . . . . .	G. MAJOREL.
<i>Secrétaire adjoint</i> . . . . .	F. ANSQUER.
<i>Trésorier</i> . . . . .	J.-B. OLLIVIER.
<i>Vice président</i> . . . . .	R. LAFONT.

**Adjudications du P.-L.-M.** — Trois marchés relatifs à des renouvellements, rechargements et remaniements de ballast et aux terrassements et transport de matériaux pour 1899 vont être mis en adjudication, savoir :

Le 1<sup>er</sup>, concernant les travaux à faire sur la ligne de Paris à Lyon, dans la section de M. Farcasse, chef de section à Lyon, s'élève à . . . . . 42.000 fr.

Le 2<sup>e</sup>, concernant ceux qui seront exécutés sur les lignes de Paris à Lyon et Mâcon à Paray-le-Monial (section de M. Mutin à Mâcon) s'élève à . . . . . 48.300 fr.

Le 3<sup>e</sup>, concernant ceux qui seront faits sur les lignes de Paris à Lyon, Chagny à Nevers et Châlons à Cluny (section de M. Poty à Chalon-sur-Saône) s'élève à . . . . . 41.800 fr.

Ces travaux ressortissent au 3<sup>e</sup> arrondissement de la Voie siégeant à Lyon, 10, cours du Midi (Ingénieur : M. Dessirier.)

**Budget des travaux publics pour 1899.** — Voici les chiffres portés au budget des travaux publics pour différents travaux de la région.

### ROUTES

*Gard.* — Construction du pont de la Blaquièrre, sur la rivière de Galeizon et de la route aux abords, 115.000 fr.

*Ardèche.* — Rectification entre Baix et Besset, 52.000 fr.

*Haute-Savoie.* — Rectification de la rampe du Noiret, 79 000 fr.

— Rectification entre Gray et Bonboillon, 74.700 fr.

### PONTS

*Drôme.* — Route nationale n° 7. — Reconstruction du pont de Valence sur le Rhône, 530.000.

### RIVIÈRES

*Rhône.* — Continuation des entreprises engagées, 250 000 fr. ;

dégagement du lit du Rhône et construction d'une nouvelle arche marinière au Pont-Saint-Esprit, 50.000 fr.

**Saône.** — Traverse de Lyon, 100.000 fr.; reconstruction du pont d'Ainay. — La Ville de Lyon contribue pour moitié à la dépense; amont de Lyon, 100.000 fr.; amélioration entre Port-sur-Saône et Lyon.

**Le Congrès du béton de ciment armé.** — Le troisième Congrès du béton de ciment armé s'est réuni les 22, 23 et 24 janvier, hôtel de la Société des ingénieurs civils, rue Blanche, 19, à Paris.

A cette occasion, une conférence avec projections ainsi qu'une exposition de photographies et plans des principaux travaux exécutés en 1898, par les concessionnaires du système Hennebique, ont été faites dans le local du Congrès. Des visites de travaux en exécution dans Paris, au cours desquelles ont eu lieu des expériences de surcharge de planches, avaient été organisées.

**La Tour Eiffel.** — On se prépare à habiller la tour Eiffel en vue de l'Exposition de 1900. Sans modifier d'une façon complète sa forme architecturale, des aménagements assez considérables ont été décidés. Une partie des ascenseurs en usage seront remplacés par des ascenseurs à grande vitesse et à grand débit. Les aménagements du premier étage de la tour, consistant en restaurants divers et salles de concert, qui alourdissaient la première plate-forme, disparaissent, de façon à laisser plus de plein air et plus de facilité de circulation; la galerie dite « circulaire » sera élargie de 2 mètres, sur tout son pourtour, et le public sera admis à circuler jusque sur la plate-forme extrême. La tour sera entièrement peinte en gris bleu rappelant la nuance des charpentes en fer du Palais, des Beaux-Arts et du Palais des Arts-Libéraux de l'Exposition de 1889, actuellement démolis. En outre, à la tombée du jour, la tour qui, auparavant, était éclairée par des rampes à gaz, recevra une illumination instantanée de 10.000 lampes électriques.

**Une question de propriété artistique.** — A la suite d'un jugement rendu par le Tribunal civil de la Seine le 21 mai dernier, jugement qui a posé en principe que les œuvres musicales tombaient dans la communauté, le Syndicat des Sociétés artistiques et littéraires, s'est demandé si une modification à notre législation n'était pas désirable et s'il ne « faudrait pas que, par une déclaration expresse, le législateur exclût les œuvres intellectuelles de la communauté pour les classer parmi les propres ».

La question a été renvoyée par le Syndicat à l'étude des onze sociétés qui le composent, et parmi lesquelles quatre sociétés: la Société centrale des architectes français, la Caisse de défense des architectes, l'Association des artistes peintres, sculpteurs, architectes et dessinateurs, et la Société des artistes français, comptent chacune plusieurs centaines d'architectes et sont assistées de Conseils judiciaires formés d'éminents juristes.

Cette question, fait observer le confrère auquel nous empruntons ces détails, présente un réel intérêt, « au moment où l'habitude commence à se répandre de mettre en vente, en l'étude d'un notaire, un cabinet d'architecte, après le décès de son fondateur et aussi l'indemnité parfois payée par un architecte aux ayants droit d'un confrère qui l'a précédé dans l'étude de constructions, sans avoir pu les conduire à leur entier achèvement. »

**Le colosse du bâtiment.** — Un statisticien anglais, aussi ingénieux que patient, vient de se livrer à de très longs calculs pour savoir quelles dimensions il faudrait donner à une maison capable de loger tous les habitants du monde entier.

Si oiseuse que paraisse la question, il faut reconnaître qu'elle ne manque pas d'originalité, et c'est par une série de déductions extrêmement savantes que notre statisticien est arrivé au résultat qui suit:

La « Maison du monde » — c'est ainsi qu'il appelle le colossal

immeuble de ses rêves — devrait mesurer 12 kilomètres de long sur autant de large, et 300 mètres de hauteur. Elle aurait 100 étages et 2800 escaliers et ses 1.570.000.000 de chambres seraient éclairées par 2.270 000.000 environ de fenêtres. Chaque famille s'y trouverait occuper un appartement de 5 pièces, et chaque homme, femme et enfant disposerait ainsi d'un espace équivalent à 30 mètres cubes. La longueur des corridors atteindrait 54 kilomètres.

Sans compter le prix du terrain, cette maison monstre coûterait 1875 milliards à construire en pierres de taille. Il faudra t'ajouter 900 milliards pour l'ameublement et les aménagements intérieurs. Enfin, le chiffre des loyers s'élèverait à près de 100 milliards par an!

**L'emploi de lampes à arc comme téléphone.** — L'emploi de lampes à arcs comme téléphone, dit le *Moniteur des travaux de l'Algérie et de la Tunisie*, est encore très rare, et, quoique possible, peu pratique.

La flamme de la lampe à arc est très sensible, elle est affectée par de très faibles variations se produisant dans un circuit voisin, traversé par un courant alternatif. Si dans ce circuit voisin à courant alternatif on intercale un microphone, l'arc reproduira, et ce avec une grande fidélité, les différents sons, les bruits variés dont le microphone a été affecté. Réciproquement, un son reçu par un arc produira dans son circuit une modification dans la résistance, une variation dans le courant, effets qui pourront affecter un téléphone.

La lampe à arc peut donc être utilisée avec autant de facilité comme téléphone transmetteur que comme récepteur; ces expériences sont très faciles à réaliser, mais il est bon, pour téléphoner de cette façon, de protéger ses yeux avec une paire de lunettes aux verres soigneusement fumés.

**Plâtriers et peintres.** — La 113<sup>e</sup> Société de secours mutuels des plâtriers et peintres de Lyon prévient qu'elle donnera son concert-bal tombola annuel au profit de sa caisse de retraite, dimanche 23 avril 1899, salle de l'Horloge.



## JURISPRUDENCE

*Un propriétaire a-t-il le droit de révoquer quand bon lui semble le mandat donné à son architecte, sans encourir une responsabilité, sans s'exposer à une demande de dommages-intérêts?*

Pour répondre affirmativement à cette question, les intéressés invoquent toujours l'article 2004 du Code civil, qui est ainsi conçu: « Le mandant peut révoquer sa procuration quand bon lui semble, et contraindre, s'il y a lieu, le mandataire à lui remettre, soit l'écrit sous seing privé qui la contient, etc., etc. »

Or, qu'est-ce qu'un architecte sinon un mandataire que le propriétaire met à sa place dans l'édification, dans la réparation d'un édifice à raison de sa compétence spéciale? Si c'est un mandataire, il est soumis comme tous les mandataires à l'article 2004 qui est général. Un propriétaire peut donc, quand bon lui semble, révoquer le mandat donné à son architecte, à la condition de payer, ce qui est hors de doute et ce qui n'est pas la question, les honoraires dus à un travail déjà effectué.

La Cour de Rouen a eu à examiner cette question, et le 8 avril dernier elle rendait un arrêt dont la partie en droit est ainsi motivée:

« Attendu que si, aux termes de l'article 2004 du Code civil,

le mandant peut révoquer quand bon lui semble la procuration qu'il a donnée à son mandataire, celui-ci peut, cependant, à raison des circonstances, avoir droit à une indemnité quand, ayant été révoqué brusquement et sans cause légitime, il a éprouvé de cette révocation un préjudice; qu'il en est ainsi notamment, quand il y a révocation par un propriétaire de son architecte en cours des travaux; qu'en cette matière, en effet, le contrat qui lie les deux parties tient à la fois du mandat et du louage de service et qu'il est alors de principe que, si le propriétaire a toujours la faculté de révoquer son architecte, c'est à la charge de l'indemniser de tous les bénéfices sur lesquels celui-ci pouvait légitimement compter, à moins qu'il ne soit justifié d'une cause sérieuse et suffisante; que, dans ce cas, l'architecte congédié par sa propre faute ne saurait avoir droit à la réparation du préjudice qu'il a pu subir, etc.

Ainsi le contrat qui lie architecte et propriétaire n'est pas un mandat ordinaire, mais un mandat doublé d'un autre: le louage de service. Il n'est dès lors pas plus permis à un propriétaire de congédier sans indemnité son architecte, qu'il n'est permis à un patron de congédier brusquement un employé sans lui verser une indemnité, sans lui payer ses appointements pendant un temps déterminé par les usages; mais l'architecte qui fait preuve d'incapacité, de négligence, etc., perd son droit à indemnité comme l'employé qui, par ses agissements, compromet sa maison.

L'arrêté préfectoral qui prescrit au propriétaire d'un atelier incommode, insalubre ou dangereux, l'exécution de certains travaux, la construction de certains édifices, ne crée pas un nouvel établissement insalubre, ni même une annexe de l'établissement déjà existant. En conséquence, le propriétaire est mal fondé à demander la nullité de cet arrêté, en soutenant qu'il devait être précédé des formalités préalables au classement des établissements insalubres. Il en est ainsi notamment de l'arrêté qui prescrit à des entrepreneurs de vidanges, la pose d'une canalisation souterraine aboutissant à un dépotoir. (Voir recueil des Arrêts du Conseil d'Etat, année 18<sup>66</sup>, page 290.)

QUAK-HENRY, avocat.

## CONCOURS

### DIJON

#### DÉCORATION PEINTE D'UN PORCHE

Une société de Dijon, dont l'organe est le journal *la Peinture*, a eu l'excellente idée d'instituer des concours professionnels entre les praticiens de l'industrie qu'elle représente. Le sujet du concours actuellement ouvert et qui sera clos le 28 courant est la décoration peinte d'un porche ou vestibule d'une petite habitation particulière. Un dessin au trait sur feuille grandeur d'exécution sera remis gratuitement aux concurrents qui en feront la demande. Ce dessin portera une légende dans laquelle seront données toutes les indications nécessaires. Contre envoi de 0 fr. 75, on recevra ce même dessin sur papier Whatmann demi-grand-aigle, c'est-à-dire la feuille de la maquette toute dessinée et prête à peindre. S'adresser au siège de la Société, 15, rue Bossuet, Dijon. Un grand nombre de prix consistant en objets d'utilité pratique seront décernés.

## DEMANDES EN AUTORISATION DE BATIR

Du 1<sup>er</sup> au 10 février.

Cabinet de M. BLEIN, cours de la Liberté, 74.

Rue des Balançoires, 23. — Murs de clôture. Propr., M. Déchamps, 20, rue Montesquieu.

Cabinet de M. Arthur CIMON, rue Martin, 41.

Angle des rues Louis-Blanc et Moncey. — Construction pour atelier. Propr., M. Patay, ingénieur-mécanicien, 102, rue Masséna.

Cabinet de M. A. GOROMPT, petite rue Neuve-des-Charpennes.

Petite rue de la Promenade, 5. — Construction d'une villa. Propr., M. Souchon, petite rue de la Promenade.

Cabinet de M. CURNY, 64, rue de l'Hôtel-de-Ville.

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 75. — Travaux d'ornementation de la marquise de l'hôtel des Beaux-Arts. Propr., M. Lafond, 75, rue de l'Hôtel-de-Ville.

Rue Garibaldi, 62, et passage Cazeneuve. — Construction d'un petit bâtiment annexe. Propr., M. Jules Chomety, hôtel du Gouvernement, 10, quai de l'Archevêché.

Rue Créqui, prolongement. — Mur de clôture. Propr., M. Vial. Entrepreneurs, MM. Nauche frères, 53, cours Gambetta.

Rue d'Enghien, 12. — Construction d'une marquise en fer. Propr., M. Mélinand fils, 12, rue d'Enghien.

Rue Président-Carnot. — Hôtel Bayard. Construction d'une marquise en fer forgé. Propr., M. Paturel, rue Président-Carnot. Entrepreneurs, MM. Poirieux et Pontille, 56, rue Saint-Joseph.

## RÉSULTATS DES ADJUDICATIONS

**Ardèche.** — 3 février. — Hôtel de ville d'Annonay. — Travaux d'établissement d'une conduite en fonte entre la place du Champ-de-Mars et le boulevard de la République sur 820 mètres. Montant des travaux, 16.000 fr. Soumissionnaires: MM. Barbet, 15 p. 100. — Faure, 10 p. 100. — Emile Gire, 10 p. 100. — Chartier, 12 p. 100. — Gauchon, 5 p. 100 d'augmentation. — Collyon, prix du devis. — Paul Bac, 1 p. 100. — Thollon, 1 p. 100. — Pétavil et Bénassy, 3 p. 100. — Marcon et Chomel, 6 p. 100. — Grosjean Père, 6 p. 100 de rabais. — Adjud., M. Jean Tessieux, à Serrières, 13 p. 100 de rabais.

**Isère.** — 5 février. — Mairie de Mayres. — Construction d'une galerie pour recherche d'eau potable. Montant des travaux, 1.600 fr. Soumissionnaires: MM. Léon Guiguet, 10 p. 100 d'augmentation. — Augustin Michon, 4 p. 100 de rabais. — Adjud., M. Maurice Arnaud, à Marcieu, 15 p. 100 de rabais.

**Jura.** — 9 février. — Sous-préfecture de Poligny. — Travaux communaux. — Poligny. Installation du bureau des postes et des télégraphes. Montant des travaux, 8.149 fr. 80. Soumissionnaires: MM. Hervet, 2 p. 100. — Barrier, 7,50 p. 100. — Chamois, 5,28 p. 100. — Duparet, 3,20 p. 100. — Girard, 12,76 p. 100. — Adjud., M. Lechthaler, à Arbois, 15,51 p. 100 de rabais.

## MISES EN ADJUDICATION

**Rhône.** — Mercredi 22 février, 2 h. — Préfecture. — Travaux divers. Chemin n° 1. Pavages en pavés d'échantillon et bordures de trottoirs sur Caluire et Cuire. Montant des travaux, 3.838 fr. 82. A valoir, 311 fr. 18. Total, 3.650 fr. Cautionnement, 100 fr. — Chemin n° 2. Entretien et grosses réparations, du 1<sup>er</sup> janvier 1899 au 31 décembre 1904, sur le canton de Mornant. Montant des travaux, 4.438 fr. 50. A valoir, 861 fr. 50. Total, 5.300 fr. — Chemin n° 2 et 3 bis. Entretien et grosses réparations, du 1<sup>er</sup> janvier 1899 au 31 décembre 1904, sur le canton de Mornant. Montant des travaux, 54.956 fr. A valoir, 10.844 fr. Total, 65.800 fr. Cautionnement, 510 fr.

Visa huit jours avant l'adjudication par l'agent-voyer en chef du département.

Renseignements à la préfecture.

**Rhône.** — Jeudi 23 février, 2 h. 1/2. — Mairie de Lyon. — Services municipaux. Etablissement de bouches d'arrosage, de bornes-fontaines et de bouches d'incendie dans les six arrondissements de Lyon. Montant des travaux, 12.233 fr. 55. Ces travaux comprennent la fourniture et la pose de: 1<sup>o</sup> 100 bouches d'arrosage avec leurs branchements en plomb; 2<sup>o</sup> 5 bornes-fontaines; 3<sup>o</sup> 10 bouches d'incendie.

Les soumissions devront être déposées dans une boîte installée dans la salle des pas-perdus de l'Hôtel de Ville, et qui restera ouverte à cette fin, les jeudi 16, vendredi 17 et samedi 18 février 1899, de 8 h. 1/2 du matin à 5 h. 1/2 du soir.

Toutefois, elles pourront être adressées par la poste à M. le Maire de Lyon. Dans ce cas, elles devront parvenir à l'Hôtel de Ville dans le délai indiqué au paragraphe précédent.

Les plans, devis et cahier des charges relatifs auxdits travaux sont déposés à la Mairie centrale (bureau des travaux publics), où chacun sera admis à en prendre connaissance, tous les jours non fériés, de 9 heures du matin à 5 heures du soir.

**Boubs.** — Mercredi 8 mars, 10 h. — Préfecture. — 4<sup>o</sup> lot. Ch. gr. c. n° 10. Reconstruction d'un pont sur le ruisseau de l'Audeux, à Aissey. Auteur du projet, Le Service vicinal. Montant des travaux, 7.504 fr. 62. Cautionnement, 250 fr. — 2<sup>o</sup> lot. C. G. C. n° 28. Reconstruction du pont de Médière sur le ruisseau dit « de la Flangebouge ». Auteur du projet, Le Service vicinal. Montant des travaux, 4.592 fr. 51. Cautionnement, 155 fr. — 3<sup>o</sup> lot. C. G. C. n° 30. Réfection de la chaussée d'empierrement dans les souterrains de la Côte de Vaite. Auteur du projet, Le Service vicinal. Montant des travaux, 6.868 fr. 15. Cautionnement, 230 fr. — 4<sup>o</sup> lot. C. G. C. n° 35. Construction de rigoles pavées dans la traverse d'Audincourt. Auteur du projet, Le

Service vicinal. Montant des travaux, 3.211 fr. 43. Cautionnement, 105 fr. — 5<sup>e</sup> lot. C. G. C. n° 21. Reconstruction du tablier du pont sur l'Allan, à Feschés-le-Châtel. Auteur du projet, Le Service vicinal. Montant des travaux, 3.459 fr. 16. Cautionnement, 115 fr. — 6<sup>e</sup> lot. C. G. C. n° 27. Reconstruction de murs de soutènement à Goumois. Auteur du projet, Le Service vicinal. Montant des travaux, 3.341 fr. 45. Cautionnement, 110 fr. — 7<sup>e</sup> lot. Commune de Champoux. Rectification du chemin vicinal ordinaire n° 2. Auteur du projet, Le Service vicinal. Montant des travaux, 706 fr. 50. Cautionnement, 25 fr. — 8<sup>e</sup> lot. Commune de Rancenay. Construction du chemin rural du Bois-de-Rappin. Auteur du projet, Le Service vicinal. Montant des travaux, 1.080 fr. 74. Cautionnement, 35 fr. — 9<sup>e</sup> lot. Commune de Labergement-du-Navois. Construction du chemin rural n° 1 de « Vers Déservillers ». Auteur du projet, Le Service vicinal. Montant des travaux, 13.026 fr. 49. Cautionnement, 435 fr. — 10<sup>e</sup> lot. Commune de Déservillers. Reconstruction du mur entourant l'église et l'ancien cimetière. Auteur du projet, M. Bulle, agent-voier à Amancey. Montant des travaux, 533 fr. 06. Cautionnement, 15 fr. — 11<sup>e</sup> lot. Commune de Cussey s.-l'Ornon. Etablissement d'un pont à bascule. Auteur du projet, M. Falcot, constructeur à Lyon. Montant des travaux, 439 fr. 41. Cautionnement, 15 fr.

On pourra prendre connaissance des projets, des clauses et conditions du cahier des charges à la préfecture (2<sup>e</sup> division), tous les jours, de 9 heures à midi et de 2 à 5 heures, sauf les jours fériés.

**Isère.** — Samedi 25 février, 10 h. — *Mairie de Voiron.* — Construction des tabliers métalliques à placer sur les ponts de l'avenue de Romans et du boulevard Denfert-Rochereau. Montant des travaux, 14.200 fr.

Visa par l'agent-voier municipal trois jours au moins avant l'adjudication. Renseignements à la mairie.

**Jura.** — Samedi 25 février, 2 h. — *Hôtel de ville de Saint-Claude.* — Travaux communaux. — 1<sup>er</sup> lot. Construction d'un hôtel des postes et télégraphes. Montant des travaux, 45.000 fr. — 2<sup>e</sup> lot. Construction d'un dallage en ciment au marché couvert. Montant des travaux, 4.000 fr. — 3<sup>e</sup> lot. Réparations diverses à la rue de la Poyat. Montant des travaux, 1.680 fr.

Visa par M. Jeantet, auteur du projet pour le premier lot et huit jours au moins avant l'adjudication.

Renseignements à la mairie.

**Savoie.** — Mardi 28 février, 10 h. 1/2. — *Sous-préfecture de Moûtiers.* — Commune de Champagny. Appropriation d'une maison d'école au hameau de Chizerette. Montant des travaux à adjuger et détaillés au devis, 5.446 fr. 25. Somme à valoir pour travaux imprévus, 272 fr. 31. Honoraires de l'architecte, (M. Borrel), 285 fr. 94. Total de la dépense prévue au projet, 6.004 fr. 50. Cautionnement, 272 fr.

On pourra prendre communication des devis et cahier des charges au secrétariat de la sous-préfecture, tous les jours, de 8 heures du matin à midi, et de 2 à 4 heures du soir, excepté les dimanches et jours fériés.

**Yonne.** — Vendredi 3 mars, 2 h. — *Préfecture.* — Restauration de la passerelle de halage du Maunoir. Travaux à l'entreprise, 14.154 fr. 80. Somme à valoir, 1.845 fr. 20. Total général, 16.000 fr. Cautionnement, 30 fr.

Les pièces du projet seront communiquées aux entrepreneurs tous les jours, excepté les dimanches et jours fériés : 1<sup>o</sup> dans les bureaux de la préfecture (2<sup>e</sup> division), de 9 à 11 heures du matin et de 1 à 4 heures du soir; 2<sup>o</sup> dans les bureaux de M. Breuille, ingénieur ordinaire, 7, place Saint-Amâtre, à Auxerre, de 8 à 11 heures du matin et de 1 à 5 heures du soir.

**EMPLOYÉ D'ARCHITECTURE** demande même emploi ou surveillance de travaux, comptable ou pointeur. S'adresser aux bureaux du journal.

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

FORMATIONS DE SOCIÉTÉS.

*Lyon.* — Société en nom collectif Gaudissard et C<sup>ie</sup>, exploitation d'un fonds d'éclairage, 119, cours Lafayette. Capital 12.000 fr.

*Lyon.* — Société en nom collectif pour la fabrication et le commerce de tous objets de serrurerie et articles s'y rattachant. Durée 3 ans, qui ont pris cours le 15 janvier 1899 pour finir à pareille époque de l'année 1902. Siège de la Société à Saint-Genis-Laval. Grande-Rue, avec succursale à Lyon, 56, rue Saint-Joseph. Raison et signature sociales : Poirieux et Pontille. Capital social, 9.000 fr.

*Vienne.* — J. Flechet, constructions métalliques, fonderie de fonte et bronze, à Saint-Barthélemy, près Beaurepaire. Durée 9 ans.

*Saint-Etienne.* — Meillat et Chazelet, entreprise de constructions à Saint-Chamond. Durée 9 ans. Capital 24.000 fr. 5 janvier.

SPECTACLES

**Grand-Théâtre.** — Ce soir, représentation de M<sup>me</sup> de Nuovina, la *Narrative*. On commencera par *Samson et Dalila*, le bel opéra de Saint-Saëns; vendredi 17, la *Bohème* et le *Portrait de Mignon*; samedi 18, *Hamlet*, avec M. Mondaud; dimanche, en matinée à prix réduits, *Robert le Diable*; enfin, dimanche soir pour répondre à de nombreuses demandes, *Carmen* sera joué avec le concours de M<sup>me</sup> de Nuovina qui se montre l'incomparable interprète de l'opéra de Bizet.

**Théâtre des Célestins.** — Ce soir, *Zaza*, dont la reprise a valu un vif succès à M<sup>lle</sup> Suzanne Munte. Demain, dernière représentation de cet immense succès. Samedi, les *Mystères de Paris*. Dimanche, en matinée, à 2 heures, à la demande générale, *Severo Torelli*; le soir, *Roger la Honte*. Lundi, le *Bossu*. Mardi 21, première représentation de *l'Etranger*. M. Dieudonné jouera le rôle de Simpson qu'il a créé à l'Odéon. Mercredi, représentation extraordinaire du grand succès du théâtre de l'Odéon, *Colinette*. M<sup>lle</sup> Jeanne jouera le rôle de Colinette qu'elle a créé. La location est ouverte pour cette représentation.

**Casino des Arts.** — Tous les soirs, spectacle-concert.

**Scala-Bouffes.** — Sous les soirs, spectacle varié.

**Eldorado.** — Tous les soirs, concert, suivi de la grande revue locale, *Ça Vaut!* qui fait salle comble et voit sont succès grandir. Toujours applaudis le compère Roger et la commère Gomez pour leurs rôles pleins d'esprit.

**Cirque Rancy.** — Tous les soirs, à 8 h. 1/2, et les jeudis et dimanches en matinée : les Montrose; les Noiset; le Royal Biograph; la haute école en Sulky; M. de Valty; la partie de Foot-Ball par les chiens du Clown Cabou, etc., etc. *Une Chasse au moyen âge* avec chevaux plongeurs qui continue à obtenir son succès habituel. Après-demain, samedi, quinzième soirée de gala avec nombreuses nouveautés et débuts sensationnels.

Le Propriétaire-Gérant : ALEXANDRE REY.

Lyon. — Imp. PITRAT, A. Rey successeur, 4, rue Gentil. — 1971

FOURNISSEURS DE LA CONSTRUCTION

CARREAUX EN CIMENT

**VVE A. DEMOLINS,** Fabrique de Carreaux en Ciment, Usine, 35, rue Claudia, Montchat, station Cours Eugénie, tramway de Bron.

PRODUITS RÉFRACTAIRES & GRÉS

**PROST ET PICARD à Givors** (Rhône). Cornues à Gaz. Produits réfractaires et Briques rouges. Tuyaux en grès vernissé pour conduites d'eau et assainissement. Téléphone.

ARDOISES, TUILES, BRIQUES, POTERIE & SABLE

**ARDOISES** pour toitures, dalles, urinoirs, tablettes, etc. Entrepôt J. GUICHARD fils, seul représentant de la Commission des Ardoisières d'Angers, chemin de Serin, 5, LYON

**SABLE.** — Chevrot et Deleuze, 64, rue de Marseille. Usine à vapeur sur le Rhône. Sable, Graviers, Gailloux roulés.

**FAVRE FRÈRES,** quai de Serin, 50, 51, 52, Lyon. Entrepôt général des Tuileries de Bourgogne. Plâtres. Chaux hydrauliques et Ciments. Carreaux de Verdun.

**FAVRE FRÈRES,** quai de Serin, 50, 51, 52, Lyon. Spécialité de tuyaux en terre cuite et en grès pour conduite d'eau et pour Bâtiments. Seuls représentants à Lyon de la C<sup>ie</sup> des Gres Français de l'Oullilly-sur-Saône.

CIMENTS, CHAUX, PLATRE, BITUME & PAVES

**FAVRE FRÈRES,** quai de Serin, 50, 51, 55, Lyon. Ciments de Grenoble. Chaux hydrauliques et plâtres. Entrepôt général des Tuileries de Bourgogne. Carreaux de Verdun.

**CHAUX ET CIMENTS.** — Chevrot et Deleuze, 64, rue de Marseille. — Seuls concessionnaires des Ciments Vicat pour le Rhône et la Loire, ainsi que des Usines de Trept (Isère); du Val d'Amby (Isère). Seuls vendeurs des Chaux de Cruas (Freydier-Gouy); Chaux des Barbières (Drôme).

PEINTURE & PLATRERIE

**FAVRE FRÈRES,** quai de Serin, 50, 51, 52, — Lyon. — Fabrique de plâtre de Lyon, entrepôt général des Tuileries de Bourgogne, chaux hydrauliques et ciments Carreaux de Verdun.

**CHEVROT ET DELEUZE,** 64, rue de Marseille, Lyon — Plâtres de Savoie, de l'Isle, de Bourgogne, de Paris; à mouler, à enduire. Albâtre. Lattes suisses. Briques pleines et creuses. Seuls vendeurs des Plâtres de Savoie de la Société des Plâtriers du Sud-Est et des Plâtres de l'Isle (marque Poulet). Succursales : Saint-Etienne, 43, rue d'Annonay; Saint-Fons, 9, quai Saint-Gobain.

CÉRAMIQUE

**PRODUITS CÉRAMIQUES, PROST FRÈRES,** fabricants à la Tou-de-Salvagny (Rhône). Magasins et bureaux à Lyon, quai de Bondy, 16. Spécialité de tuyaux en terre cuite et tuyaux en grès pour conduites d'eau et pour bâtiments. Appareils pour sièges indodores, panneaux et carreaux en faïence, etc. — Succursale à Saint-Etienne, rue de Roanne, 22.

**PRODUITS CÉRAMIQUES.** — Chevrot et Deleuze, 64, rue de Marseille. — Dépositaires des Tuileries de Roanne, Sainte-Foy-l'Argentière, Bourgogne et Saint-Vallier. Spécialité de Boisseaux pour cheminées, Tuyaux en grès. Fabrication de tuyaux en poterie pour bâtiments et conduites d'eau. Carreaux de Marseille, de Verdun. Succursales : Saint-Etienne, 43, rue d'Annonay; Saint-Fons, 9, quai Saint-Gobain.

CHARPENTES & PONTS MÉTALLIQUES — V. FEBVRE 16-18-20, rue de la Claire LYON VAISE

# Ardoisières du Doyenné (Angers)

SOCIÉTÉ ANONYME

Au Capital de 1.200.000 francs

Divisé en 12.000 Actions de 100 francs chacune

Statuts déposés en l'étude de M. GERMAIN, Notaire à la Flèche (Sarthe).

## ÉMISSION DE 6.550 ACTIONS DE 100 FRANCS CHACUNE

On verse : 50 francs en souscrivant ;  
25 — à la répartition ;  
25 — le 15 Mars 1899.

100 francs

La souscription est ouverte à partir du 8 février 1899 à la **Banque française d'émission**, 9, rue Président-Carnot, Lyon, et chez tous ses correspondants dans les départements, banquiers et agents de change.

Les souscriptions par correspondance peuvent être adressées dès aujourd'hui à la **Banque française d'émission**, 9, rue Président-Carnot, à Lyon.

Si le nombre des titres souscrits dépasse le nombre des titres offerts, il sera procédé à une répartition proportionnelle. L'inscription des actions à la Cote officielle de Paris sera demandée.

## EVALUATION DES BÉNÉFICES

D'après le rapport de M. MARTELET, Ingénieur en chef des **Mines**, Officier de la Légion d'honneur :

Pour la première année d'exploitation, les bénéfices nets sont évalués à 18.000 francs, et, pour les années suivantes, ils pourront atteindre des chiffres beaucoup plus élevés.

*Le rapport in-extenso et les statuts sont adressés sur demande.*

## VICTOR DUPRÉ

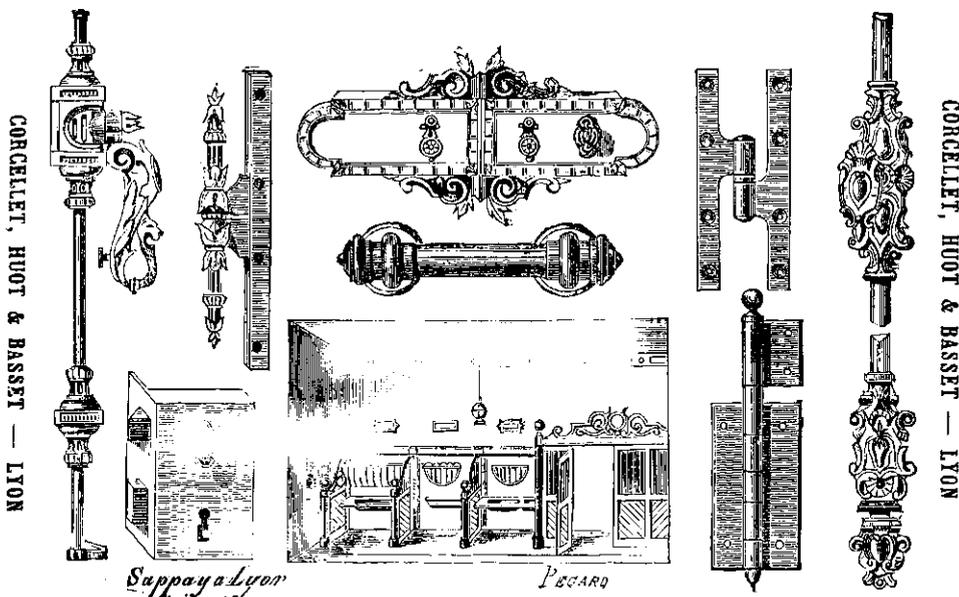
89, Rue Tronchet, Lyon

Fabrique d'Abat-Jour. — Pose de Cordes. — Fourniture de Lames et Bâtons  
**Réparations à Prix très réduits**

### VENTE DE STORES ORDINAIRES ET FANTAISIE

A 2 francs le mètre carré, tout posé.

ABAT-JOUR D'OCCASION A VENDRE. — PRIX EXCEPTIONNEL DE BON MARCHÉ



TRAVAUX DE VITRERIE EN TOUS GENRES  
Pour la Ville et le Dehors

Maison GUITTA Fils

## FATOU-GUITTA

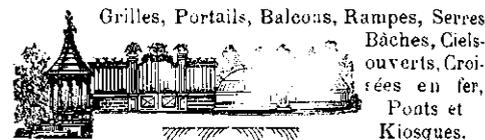
SUCESSEURS

Rue de Savoie, 12, et place des Célestins, 2

### GROS VERRES A VITRES DÉTAIL

Verres du Nord, Verres de Couleurs  
Tuiles en Verre, Dalles pour sous sol, Verres  
striés et losanges de Saint-Gobain  
Verres anglais et Vitraux d'appartement

## SERRURERIE ARTISTIQUE



### MARQUISES, VERANDAHS

Volières, Tonnelles, Clôtures légères, Bordures,  
En'ourages, Piquets fer pour la Vigne.

MEUBLES DE JARDINS ET CAFÉS

## EMILE RAOUX

130, Cours Lafayette, Lyon.

*Tarif adressé franco sur demande.*

## Matériaux de Construction D'OCCASION

## ALBERT & C<sup>IE</sup>

CONCESSIONNAIRES

*De la Démolition du Quartier Grôlée*

CHOIX CONSIDÉRABLE DE

Portes, Fenêtres, Bois de Charpente,  
Boiseries, Cheminées, etc.

## PIERRES DE TAILLE

De toutes Provenances  
TAILLÉES A LA DEMANDE

CHANTIERS ET ENTREPOTS

9, Place de l'Abondance,  
et rues Duquesclin, du  
Pensionnat, de l'Abondance.

**LYON-GUILLOTIÈRE**